

# uniscopes

le mensuel de l'université de lausanne



## > La bourse pour la vie académique

L'UNIL propose un fonds social qui permet aux étudiants de parer aux coups durs. Factures de dentiste, dossier de bourse perdu dans les lenteurs académiques: des situations prises en charge par le Service des affaires socio-culturelles pour éviter que les étudiants aient à faire la manche...

> Cours public 2006: la face cachée des images

pages 4-7



> 20 janvier: ça swingue à Dorigny pour la Nuit de la danse

page 21

> Décrypter l'ADN pour mieux comprendre la Bible.

pages 22-23

> Sri Lanka un an après le tsunami: une doctorante de l'UNIL s'engage pour aider les habitants d'un village

page 26



## LE FONDS SOCIAL: UNE AIDE À L'ÉCOUTE DES SITUATIONS PARTICULIÈRES

Facile, la vie d'étudiant? Peut-être, mais à condition d'être prêt à un certain nombre de sacrifices, financiers en particulier. Pour en parler, *Uniscoop* a rencontré Gilberte Isler, Marc Simond et Ivan Devenoges du Service des affaires socio-culturelles. A l'écoute des étudiants et de leurs gros et petits soucis, ils ont beaucoup à dire sur leur situation sociale.

**Quelle est la différence entre l'aide accordée par les offices cantonaux des bourses et l'aide accordée par le fonds social de l'UNIL?**

**Gilberte Isler:** Les bourses cantonales sont un droit! Mais elles sont attribuées selon certains critères bien définis: l'Office cantonal des bourses d'études ne peut pas prendre en compte toutes les situations particulières. Les fonds privés, comme le nôtre, interviennent quand les étudiants ont épuisé leur droit à une bourse cantonale.

**Ivan Devenoges:** Notre service doit avant tout faire preuve de souplesse: nous apprécions les situations sociales de chacun pour permettre d'apporter une aide, là où les bourses cantonales ne peuvent intervenir en raison du cadre législatif. Par exemple: pour l'aide au logement, l'Office cantonal des bourses ne tient compte que de la distance pour décider s'il accorde ou non des aides supplémentaires pour les frais de logement. Il ne tient compte de problèmes de santé, par exemple, que si le requérant fournit un dossier médical complet. Le Service des affaires socio-culturelles de l'UNIL peut évaluer individuellement chaque dossier.

**Gilberte Isler:** C'est d'ailleurs une particularité de notre service: les services sociaux des autres hautes écoles suisses n'octroient pas de bourses aux Suisses, estimant que cette prestation est du ressort exclusif des offices cantonaux.

**Quelles sont les aides apportées par le fonds social de l'UNIL?**

**Marc Simond:** Nous accordons, suivant les cas, des exonérations partielles des taxes semestrielles, des bourses versées chaque mois pendant l'année à un étudiant ou des aides ponctuelles permettant à des étudiants de faire face à une dépense exceptionnelle telle que frais dentaires ou autre.



Le fonds social: un joli «sparadrap» sur des finances difficiles à gérer

**Ivan Devenoges:** Nous accordons également des aides pour des étudiants qui sont en attente d'une décision de l'office des bourses de leur canton. Dans certains cas les bourses mettent plusieurs mois avant d'être accordées. Il faut bien vivre pendant ce temps-là.

**Peut-on vivre avec une bourse?**

**Gilberte Isler:** En principe tous les gens que nous aidons travaillent. Nous tenons compte des situations particulières, mais nous encourageons assez largement les étudiants à prendre un petit job à côté de leurs études. Les boursiers du can-

ton de Vaud ont le droit de gagner jusqu'à 600.- par mois sans que cela diminue leur droit à une bourse, nous les encourageons à le faire. Il faut dire aussi que la période des études est une période limitée dans le temps durant laquelle il est normal de se serrer un peu la ceinture.

**Ivan Devenoges:** Certains étudiants nous présentent d'ailleurs des budgets inférieurs au budget type que nous avons établi. Il arrive par contre que des personnes un peu plus âgées reprennent des études. Après avoir vécu sur un train de vie plus élevé pendant plusieurs années, reprendre des études est parfois un peu difficile.

**La situation sociale des étudiants est-elle globalement bonne?**

**Marc Simond:** La situation des étudiants dépend de la situation de la société en général. Il est actuellement difficile de trouver des appartements bon marché ou de petits jobs. Cela s'en ressent sur la situation des étudiants les moins favorisés.

**Ivan Devenoges:** On voit aussi de plus en plus d'étudiants qui, à 20 ans, ont déjà des dettes. Cela peut être des dettes dues au gymnase privé qu'ils ont fréquenté pour pouvoir entrer à l'université, mais souvent cela concerne également des biens de consommation, ce qui est plus inquiétant.

**Justement, que pensez-vous de remplacer les bourses par des prêts?**

**Gilberte Isler:** Nous sommes opposés aux prêts pour financer les études! Entrer dans la vie active couvert de dettes n'est pas un très bon départ. Mais chaque canton met en place son propre système, le canton du Valais, par exemple, pratique assez largement le prêt d'honneur.

**Marc Simond:** Quant aux prêts privés, ils peuvent mettre les gens dans des situations assez délicates. Il faut les rembourser assez vite après les études, mais les étudiants ne trouvent pas forcément tout de suite un emploi bien payé après leur diplôme.

**Que peut faire l'étudiant qui se serait vu refuser toute aide?**

**Gilberte Isler:** Les aides sont généralement refusées quand la situation sociale des parents est bonne. Nous estimons que c'est aussi le devoir des parents que de venir en aide à leurs enfants. Dans les cas de conflits familiaux il nous arrive de contacter les parents pour discuter. Notre médiation permet souvent de débloquer des situations.

**La Loi sur l'aide aux études est en révision dans le canton de Vaud, et à Berne, on parle de proposer une loi fédérale sur la question. Qu'en pensez-vous?**

**Gilberte Isler:** Les modifications de la LAE sont assez mineures, il s'agit en fait de revenir à la situation antérieure en ce qui concerne le statut d'indépendant. Il y a huit ans on avait facilité l'accès au statut d'indépendant, ce qui avait fait exploser le nombre de demandes de bourse au détriment des gens qui en ont vraiment besoin. Je reste d'avis que les parents qui le peuvent doivent aider leurs enfants et me réjouir de ce retour en arrière. Par contre, je ne veux pas me prononcer sur le projet de fédéraliser l'aide aux études dans les hautes écoles: le projet est encore un peu trop nébuleux et il n'est même pas sûr qu'il voie le jour: les cantons sont toujours réticents quand on leur retire des attributions.

**Et face à la réforme de Bologne et à l'allongement des études, qui devrait logiquement provoquer le passage à des cursus de quatre ans et demi au lieu de quatre, aurez-vous les budgets nécessaires?**

**Gilberte Isler:** Là aussi il est trop tôt pour se prononcer. Il n'est pas garanti que les études soient vraiment plus longues avec Bologne, car elles seront peut-être plus cadrées. Nous verrons dans les années à venir. Jusqu'à présent notre budget nous a toujours permis de venir en aide aux étudiants qui en avaient besoin, sans devoir restreindre les aides pour des questions budgétaires. Nous espérons pouvoir continuer comme ça.

## LES CHANTIERS DE LA NOUVELLE DIRECTION

Futur recteur de l'UNIL, Dominique Arlettaz s'est entouré d'une équipe de direction composée d'une vice-rectrice et de trois vice-recteurs aux profils variés, qui commence à travailler afin d'élaborer un plan stratégique pour la période 2006-2011.

Autour du futur recteur, on trouvera dès le 1<sup>er</sup> septembre 2006 une professeure de dramaturgie et littérature française à la Faculté des lettres (Danielle Chaperon), un professeur de microbiologie fondamentale et actuel vice-doyen de la recherche à la FBM (Philippe Moreillon), l'actuel directeur administratif de l'UNIL (Jean-Paul Dépraz) ainsi qu'un neuro-psychologue spécialiste de la valorisation de l'enseignement (Jacques Lanarès). Selon Dominique Arlettaz, cette nouvelle équipe devra orienter son travail autour de trois axes prioritaires. «Il s'agit d'abord de consolider notre position dans le cadre du remodelage du paysage universitaire suisse, qui vise à renforcer les collaborations entre les institutions, démarche dans laquelle nous sommes précisément déjà bien engagés», indique le futur recteur. Dans ce contexte, l'avenir du pôle hospitalo-universitaire est essentiel afin de «réussir le développement des sciences de la vie au sein de l'université», poursuit M. Arlettaz.

Deuxième priorité dans un contexte hautement compétitif, la défense d'une institution de service

public forte au sein de la collectivité vaudoise. A cet égard, la future équipe sera soucieuse de préserver l'accès aux études ainsi que l'autonomie de l'enseignement et de la recherche, dont la qualité sera évaluée par chaque faculté pour satisfaire aux nouvelles exigences de la Confédération.

C'est la troisième priorité, soulignée par la nomination de Jacques Lanarès, chargé notamment des relations avec l'OAQ (Organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles). La démarche qualité sera donc renforcée et systématisée au sein de l'UNIL.

Ces trois points orienteront la réflexion et les travaux de la nouvelle direction, qui devra finaliser d'une part sa propre organisation et d'autre part élaborer un plan stratégique pour 2006-2011. Ce plan sera soumis au conseil de l'UNIL à l'automne 2006 avant de passer l'année suivante l'examen du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, qui devra l'adopter, comme le stipule la nouvelle LUL.

Nadine Richon



De gauche à droite: Philippe Moreillon, Jean-Paul Dépraz, Jacques Lanarès, Danielle Chaperon, Dominique Arlettaz

## EN MATIÈRE DE BOURSES, LES VAUDOIS SONT LENTS

«Les personnes qui ont rendu leur demande dans les délais devraient obtenir une réponse ces jours» déclarait Anne-Giroud, directrice de l'Office cantonal des bourses d'études, mi-décembre. Ces lenteurs administratives s'expliquent facilement par divers facteurs que sont le manque de personnel, un système informatique lourd et l'impossibilité d'accéder directement à certaines données: par exemple les données fiscales. Ainsi, de nombreux étudiants qui ont préparé leur demande de bourse pour le 15 juillet voient arriver la rentrée et même Noël sans savoir s'ils auront ou non droit à une aide financière. Une situation qui pose problème à de nombreux étudiants, mais heureusement l'OCBE met les bouchées doubles pour y remédier. «Administrativement, nous allons simplifier au maximum», déclare Anne-Giroud. «Si bien que, dans les années qui viennent, nous espérons pouvoir traiter avant la rentrée tous les dossiers reçus dans les délais. Nous n'y arriverons malheureusement pas pour la rentrée 2006, mais je pense que nous le ferons pour 2007, malgré la reprise des cours qui se fera plus tôt dans l'année» Un grand défi pour l'administration, mais combien de rentrées difficiles évitées pour les étudiants boursiers?

JB

Joël Burri

# BIENVENUE DANS LE MONDE DE L'IMAGE

Après une édition 2005 du cours public sur les religions, l'UNIL revient sur une thématique un peu transversale à l'occasion de cette nouvelle édition qui traitera de l'image et des médias du 18 janvier au 1<sup>er</sup> mars à l'Amphimax.

Christine Ockrent, qui était dans nos murs en décembre 2005 faisait l'éloge des journaux gratuits dans le contexte d'une presse à deux vitesses permettant aux jeunes défavorisés d'accéder à de nouvelles sources d'informations factuelles et abordables. *Le Matin bleu*, *20 minutes* ou *Metro* sont-ils les précurseurs d'un monde plus éduqué ou les annonceurs d'une régression de la pensée critique? L'omniprésence de l'image dans les médias à grande diffusion soulève-t-elle les mêmes inquiétudes?

Aux Etats-Unis, selon l'association Consumers Union, relayée par une étude de l'Unesco, chaque enfant voit défiler 30'000 spots publicitaires par an. A raison, pour les petits Helvètes, de deux heures et demie de télévision par jour, ces chiffres donnent une petite idée de l'enjeu que les images représentent pour le monde économique. Depuis longtemps déjà, l'exposition des enfants au matraquage publicitaire fait l'objet de débats.

«De nombreuses études ont démontré que les enfants, avant 8 ans, ne sont pas en mesure de faire la différence entre une émission et une publicité», s'alarmait voici quelques années l'Académie américaine de pédiatrie. Chaque matin, nos enfants pourraient-ils donc confondre le monde de Dora, l'exploratrice anglo-espagnole, avec celui de Chocapic, la céréale chocolatée veveysanne, au point de penser que c'est Nestlé qui leur prodigue des cours d'anglais? L'image contribue-t-elle à simplifier la pensée, à la réduire à une vision émotionnelle et simplificatrice du monde, ou permet-elle au contraire de faciliter la diffusion des savoirs à un plus large public? L'image est-elle un instrument qui démultiplie le pouvoir manipulateur de certaines entreprises?

C'est là tout le débat qui sera posé de différentes manières à l'occasion de cette série de conférences organisées comme l'année dernière dans le grand auditorium 350-351 de l'Amphimax. Pour cette édition 2006, le cours public renoue avec la tradition de confronter à chaque conférence un ou plusieurs enseignants de l'UNIL avec une ou plusieurs personnalités externes. Nous nous plongerons donc dans les mondes complexes et variés de la publicité, de l'art, des médias, des neurosciences ou du cinéma en compagnie de nombreuses personnalités publiques comme Serge Tisseron, Jean-François Amiguet, Pierre Keller ou Michel Pont, entraîneur de la glorieuse

| le savoir vivant |

Conférences-débats, entrée libre

## DERRIERE LES IMAGES ?

COURS PUBLIC 06 (ouvert à toutes et à tous): Les images vous manipulent, comment? Pourquoi?

les mercredis à 18h du 18 janvier au 1<sup>er</sup> mars amphimax | UNIL-Sorge

l'Hebdo

en direct sur  
[www.unil.ch](http://www.unil.ch)

UNIL | Université de Lausanne

se équipe de Suisse qui envahira nos écrans au début de l'été 2006. Rendez-vous donc dès le 18 janvier avec Paul Beaud, Jean-Luc Iseli et Hubert Gay-Couttet pour parler notamment de la diffusion des images à scandale dans la presse «people», et le

mercredi suivant, 25 janvier, venez participer aux différents tests de perception commentés par Stéphanie Clarke, neuropsychologue de la Division de neuropsychologie du CHUV.

Jérôme Grosse

> mercredi 18 janvier à 18h, conférence-débat

### Toute image est-elle diffusable?

Suicides assistés filmés en direct, vies privées exposées, personnalités publiques mises à nu, prisonniers torturés, présumés coupables dévoilés: peut-on, sous prétexte d'informer, tout montrer? Des professionnels des médias montrent par l'exemple quelles sont leurs limites.

Interventions de **Michel Thévoz**, professeur honoraire, UNIL;  
de **Paul Beaud**, professeur, Institut de sociologie des communications de masse, Faculté des sciences sociales et politiques, UNIL;  
de **Jean-Luc Iseli**, rédacteur en chef images, L'illustré;  
de **Hubert Gay-Couttet**, chef de la rubrique étrangère, TSR.

Modératrice: Isabelle Falconnier

### JEAN-LUC ISELI: de l'autre côté de la caméra

Photographe de presse et ancien directeur d'agence de presse, Jean-Luc Iseli a depuis plusieurs années passé de l'autre côté de l'appareil photo. Il intervient dans le premier débat du cours public pour parler de l'éthique des médias face à l'image.

Jean-Luc Iseli a débuté dans la photo de presse en 1972, comme photographe du *Journal d'Yverdon*. A l'époque, il n'y avait pas plus de 5 photographes de presse salariés pour toute la Suisse romande (il y en a maintenant environ une trentaine!).

Après avoir vécu intensément l'expérience de gestion d'une agence indépendante, il rejoint l'équipe de *L'illustré*, du groupe de presse Ringier, en 1984. En 1998 il est nommé rédacteur en chef images dans le groupe Edipresse, d'abord à *24 heures* puis à *Matin* pour réaliser la formule actuelle du petit format. Depuis le printemps 2004, il est corédacteur en chef à *L'illustré* avec Christophe Passer.

#### Qui fait les photos de votre magazine?

Nous avons 3 photographes plein temps et 1 photographe à 60%. Nous leur demandons d'être bons un peu partout parce que les sujets sont très variés. Il est impossible d'être excellent dans tous les domaines de la photographie. Ils doivent pouvoir passer avec efficacité et bonheur du sport au fait divers, de l'interview au reportage.

Les rubriques «Bien-être» et «Plein d'idées» sont pratiquement toutes «faites maison», de même que 80% des pages «actu». Le solde provient d'agences ou de photographes indépendants, en particulier pour les trois quarts des «Grands reportages» que nous achetons chaque année.

Il nous arrive même d'acheter des photos de particuliers qui ne sont pas photographes: les nouveaux téléphones portables-appareils photo peuvent saisir 2 millions de pixels, ce qui est suffisant pour un quart de page dans *L'illustré*.

#### Quelles sont alors les limites de la protection des personnes?

Les photos que nous recevons sont en principe publiées avec l'accord de la personne, si c'est une personne décédée ou mineure,



celui de la famille. Grâce aux nuances que nous faisons en Suisse entre le domaine privé au sens étroit et le domaine privé au sens large, et également entre une personne publique ou anonyme, nous n'avons pas de gros problèmes de droits à l'image comme dans d'autres pays. Pour éviter les procès, la tendance actuelle est de rendre flou le visage des personnes d'un groupe restreint dont on n'aurait pas obtenu l'autorisation de publier. C'est par exemple le cas en France dans certains magazines et aux actualités télévisées.

#### Ya-t-il un style L'illustré?

Chaque journal ou magazine développe un style de photos qui le caractérise. On ne fait pas forcément le même choix photo dans le *Le Temps*, *Le Matin* ou un journal régional. Chaque média définit sa ligne en fonction du public qu'il veut atteindre.

Notre magazine a un public familial. Ses lecteurs doivent pouvoir laisser notre publication sur la table du salon. Ce qui peut choquer, c'est plus souvent le thème abordé que les photos qui l'accompagnent; le courrier des lecteurs le confirme. L'image doit être le prolongement du sujet traité, elle doit apporter une information complémentaire facile à décrypter ou déclencher une émotion. Elle doit renseigner sur l'environnement de la personne ou de l'événement.

Le style, c'est aussi le rythme d'un journal: on ne peut pas placer une interview joyeuse juste après les photos d'un drame. Il faut laisser une respiration. Nous nous efforçons de réussir le bon mélange.

#### Votre meilleure photo?

Dans le contexte de ce débat, c'est une image de l'Afrique du Sud: un golfeur blanc qui donne sa balle à son caddie noir en la posant dans sa main couverte d'un tissu. Cette image a ensuite inspiré un photographe de mode qui en a refait une nouvelle œuvre.

#### Faites-vous encore beaucoup de photos?

Quand j'étais photographe professionnel, je me concentrais sur les photos que je devais faire, je me documentais sur les personnes à photographier et sur le contexte dans lequel cette image serait insérée. Je n'ai plus à le faire. Je renonce même à faire des photos de vacances ou de réunions d'amis pour ne pas me gêner le plaisir de les vivre.

Propos recueillis par Axel Broquet



Ci-dessus: photo de Jean-Luc Iseli, décembre 1985 dans «L'illustré» / Suisse  
Ci-dessous: photo de Jacques Cochin, juin 1988 dans le magazine «Photo» / France



Votre Réseau Express Vaudois. Sans changement jusqu'à Renens pour UNIL/EPFL.



Rêve de  
proximité ?

**REV**  
Réseau Express Vaudois

A partir du 22 janvier 2006, la liaison Lausanne - Hautes Ecoles par le métro sera perturbée en raison de la fermeture du m2 pour travaux. Un conseil futé valable dès aujourd'hui : empruntez le REV ou les trains Grandes Lignes CFF jusqu'à Renens VD et sautez dans le m1 pour gagner en confort et en rapidité.



Pour tout savoir sur les horaires et les prix, consultez votre gare, les agences CFF de Renens VD (lu-ve 6h30 - 19h, sa 7h - 17h, di 8h - 11h50 / 13h10 - 18h), de Renens EPFL (à côté du bureau d'accueil, lu-je 9h - 16h45, ve 9h - 16h15), appelez Rail Service au numéro 0900 300 300 (CHF 1.19/min.) ou tapez [www.cff.ch](http://www.cff.ch) ou [www.mobilis-vaud.ch](http://www.mobilis-vaud.ch)

## LES IMAGES VIOLENTES BOULEVERSENT LES ENFANTS

Les images violentes font-elles des enfants violents? Serge Tisseron interviendra sur cette question le 1<sup>er</sup> mars, pour la dernière conférence de ce cours public. Psychiatre et psychanalyste, Serge Tisseron est l'auteur de plusieurs livres dont «Tintin chez le psychanalyste», «Les bienfaits des images», et dernièrement, «Vérités et mensonges des émotions».

**Uniscopes: Quels effets les images violentes ont-elles sur de jeunes enfants?**

**Serge Tisseron:** Quand on questionne des jeunes sur ce qu'ils ressentent face aux images violentes, c'est souvent des réponses rassurantes qu'ils nous opposent. Mais nous aurions tort de prendre ces affirmations pour argent comptant. Si on prend le temps de parler avec eux, on s'aperçoit que leur point de vue est en réalité différent. Après une dizaine de minutes, ils confient volontiers que ces images les bouleversent. Pour autant, tous ne réagissent pas de la même manière.

**Un enfant habitué à regarder des films ou des images violentes a-t-il plus de risques de devenir lui-même violent?**

En fait, il existe trois types d'enfants. Il y a tout d'abord ceux dont le monde intérieur est si terrifiant qu'ils sont soulagés par les images violentes. Elles ont pour eux une véritable fonction calmante parce que cela banalise leur monde intérieur en leur donnant l'impression que la violence qui les habite est partagée. Le problème est qu'elles contribuent malheureusement aussi à banaliser la violence et à favoriser son recours dans des situations courantes de la vie...

**Et les deux autres types d'enfants?**

La seconde catégorie d'enfants est constituée de ceux qui sont plutôt craintifs, passifs, voire à tendance masochique. Ces enfants-là sont volontiers défaitistes. Comme pour les enfants ayant des tendances agressives, ces images présentent le risque de banaliser la violence. Ce qui ne pousse pas à résoudre agressivement les problèmes de la vie quotidienne, mais à les aborder de manière encore plus défaitiste. Ces enfants deviennent volontiers des adultes résignés aux risques d'agression qui les menacent et ne voient leur salut que dans une autorité forte susceptible de les protéger. Enfin, le troisième groupe d'enfants



Serge Tisseron

est constitué de ceux qui connaissent leur monde intérieur et y sont sensibles. Les images violentes ne sont pas plus préoccupantes pour eux que la maladie d'un proche ou le risque de la séparation d'avec leurs parents. Eux développent au contact des images violentes des réflexes constructifs et réparateurs. Ils semblent porter sur leurs épaules le poids du monde, et c'est probablement parmi eux que

se recrutent plus tard les militants humanitaires ou les artistes capables de produire des œuvres de valeur. Les grandes études sociologiques américaines, comme celles de Jeffrey Johnson ou de George Gerbner, confirment indirectement cette distinction.

**D'après vous, faudrait-il être plus strict sur la diffusion de telles images, par exemple en interdisant certaines images publicitaires ou certains films à des heures de grande écoute?**

Oui, en effet. Il serait notamment important de distinguer deux types de journaux télévisés: l'un diffusé à 20 heures, pour les familles réunies devant le petit écran. Et un autre à 22 heures par exemple, pour les adultes seuls. Mais il faut savoir que de telles mesures ne protégeront jamais les enfants définitivement contre les risques d'un rapport intime perturbant avec les images qu'ils voient, même si celles-ci n'ont pas un contenu objectivement violent. Il n'y a à cela pas d'autre remède que d'en parler avec eux.

*Propos recueillis par Delphine Gachet*

### PROGRAMME

**Toute image est-elle diffusable ?**

**Mercredi 18 janvier, conférence-débat**  
Interventions de Michel Thévoz, Paul Beaud, Jean-Luc Iseli, Hubert Gay-Couttet.  
Modératrice: Isabelle Falconnier

**Notre cerveau nous trompe-t-il ?**

**Mercredi 25 janvier, conférence-tests**  
Tests de perception interactifs commentés par Stéphanie Clarke et par Miriam Milman.  
Modérateur: Christian Jacot-Descombes

**Comment la publicité nous manipule-t-elle ?**

**Mercredi 1<sup>er</sup> février, conférence-débat**  
Interventions de Jean-Claude Usunier, Gilles Lugin, Jean-Henri Francfort, Bertrand Rajon.  
Modératrice: Sonia Arnal

**Les images sont-elles bonnes juges ?**

**Mercredi 8 février, débat**  
Interventions de Pierre Margot, Yvan Vial, Jacques Antenen, juge d'instruction cantonal et Michel Pont.  
Modératrice: Elisabeth Gordon

**Comment passer de l'écrit à l'image ?**

**Mercredi 15 février, conférence-débat**  
Interventions de François Albera, Milène Demongeot, Jacques Fieschi et Jean-François Amiguet.  
Modérateur: Antoine Duplan

**L'art, destructeur d'icônes ?**

**Mercredi 22 février, conférence-débat**  
Interventions de Jean-Yves Pidoux, Marco Costantini, Pierre Keller.  
Modératrice: Mireille Descombes

**Les images violentes font-elles des enfants violents ?**

**Mercredi 1<sup>er</sup> mars, conférence-débat**  
Interventions de François Ansermet, Serge Tisseron et Jean-Olivier Pain.  
Modérateur: David Spring

**A 18h, auditoire E. Hamburger, Amphimax, Unil-Sorge, Dorigny.**

# AUX SOURCES DE L'UNIL

Après le «Dictionnaire des professeurs de l'Université», fruit de l'enquête réalisée par Olivier Robert et Francesco Panese sur la période 1890-1987, voici l'histoire qui précède. Le «Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne» éclaire une époque plus lointaine allant de 1537 à 1890. Un patient travail effectué par un jeune archiviste de l'UNIL.



Marc Kiener devant l'ancienne académie, actuel Gymnase de la Cité.

Engagé par le Service des archives du rectorat pour compléter la base de données des professeurs avant 1890, l'archiviste Marc Kiener a mené une recherche d'une année qui trouve aujourd'hui son aboutissement dans un ouvrage de 692 pages où l'on peut piocher à loisir des informations plus ou moins détaillées sur une population intellectuelle souvent oubliée. Plusieurs figures émergent pourtant (voir les quatre exemples) et l'ensemble révèle des pans entiers d'histoire vaudoise sous l'angle d'une académie qui a marqué le paysage scientifique, culturel, intellectuel et religieux du canton. Comme le souligne Marc Kiener: «Je vois un double intérêt à cette étude; d'une part, ce dictionnaire permet une nouvelle approche de l'histoire vaudoise et, d'autre part, il donne à l'université la possibilité de réfléchir à ses racines.»

Avec ses 323 notices, ce *Dictionnaire des professeurs de l'Académie de Lausanne* reprend la formule du précédent ouvrage pour retracer les

origines familiales, les carrières académiques et professionnelles, en incluant cette fois les bibliographies et en développant les remarques biographiques et anecdotes propres à éclairer ces destinées si lointaines. Parfois cocasses, ces observations révèlent tantôt une personnalité, tantôt une situation historique encore mal stabilisée: au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le professeur Claude Boucart passe ainsi plusieurs fois du catholicisme à la Réforme et inversement avec tous les soucis que cela comporte: fuite et emprisonnement... En annexe, cet ouvrage foisonnant présente un glossaire des termes oubliés, ou dont le sens a changé, ainsi que l'évolution des structures de l'académie depuis sa création en 1537 jusqu'à sa transformation en université en 1890, avec la création de la Faculté de médecine. L'effectif des étudiants révèle aussi que Pierre Viret donnait des cours à une toute petite poignée de jeunes élus. Vouée initialement à la formation des pasteurs – rôle dévolu à l'institution par les autorités occupantes bernoises – l'académie était avant tout composée de prédicateurs dont la plupart ne laissèrent que peu de traces écrites. Marc Kiener a dû exploiter un grand éventail de sources inédites et parcourir une vaste littérature secondaire, allant de l'histoire de la Réforme à l'émergence du libéralisme au XIX<sup>e</sup> siècle, quand l'académie se laïcise, en passant par la révolution vaudoise. Réunissant quantité d'informations inédites, cet ouvrage est aussi un bel objet sur le plan du graphisme (Régis Golay, Federal Studio) et de l'impression (Imprimerie Baudat, Le Brassus). Il a été financé avec l'appui de la Fondation du 450<sup>e</sup> anniversaire de l'Université de Lausanne, de la

Société académique vaudoise et de la Commission des publications de la Faculté des lettres de l'UNIL. Tiré à 500 exemplaires, on le trouve en librairie au prix de 79 francs.

Mais comment expliquer qu'un tel outil n'ait pas vu le jour avant? Marc Kiener avance une explication: «Ma tâche a été quelque peu facilitée par des moyens actuels comme le microfilmage, qui permet de réunir des éléments disparates sur un support unique. J'ai consulté les données ainsi réunies par les Archives cantonales vaudoises à partir des registres d'Etat civil du canton notamment.»

Au fil de l'histoire, rappelle-t-il, plusieurs tentatives ont été initiées afin de réaliser un tel répertoire mais aucune n'a jamais abouti. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Abraham Ruchat avait annoncé une histoire des professeurs de l'académie dans son *Histoire de la réformation en Suisse* mais il mourut avant d'avoir pu réaliser son projet. Le pasteur Philippe Bridel laissa un manuscrit datant de 1828 intitulé *Matériaux pour une histoire littéraire de l'Académie de Lausanne et du Canton de Vaud*, qui allait un peu plus avant dans l'entreprise. Finalement, le professeur Loys de Bochat se serait également attelé à cette tâche... qui ne trouve son accomplissement qu'aujourd'hui grâce aux moyens financiers et informatiques et à l'engagement d'un jeune archiviste de l'UNIL. A signaler encore la préface du professeur Bernard Reymond, l'un des meilleurs spécialistes du protestantisme vaudois.

Nadine Richon

## AUGUSTE TISSOT: LE MÉDECIN

Né à Grancy dans le canton de Vaud en 1728, Auguste Tissot fut l'un des pionniers du discours public sur la santé, qui lui vaut une renommée européenne. Il reste l'auteur controversé d'un best-seller en latin sur l'onanisme en 1758, traduit l'année suivante en français avec le lancinant succès que l'on sait. Auguste Tissot fut le premier professeur de médecine à l'Académie de Lausanne, entre 1766 et 1797, bien avant la création de la Faculté de médecine qui devait marquer le passage entre l'académie et l'université en 1890. Auguste Tissot mit ses talents et sa réputation au service de l'hygiène, des premiers secours, ou encore de la lutte contre la dépopulation et la superstition. Une avenue porte son nom aux abords de l'avenue de la Gare à Lausanne ou, si l'on veut, près de la Migros du Closelet.



© Florence Bailly

## CHARLES-AUGUSTIN SAINTE-BEUVE: LE CRITIQUE

Né à Boulogne-sur-Mer en 1804, le fameux critique littéraire français enseigna à l'Académie de Lausanne comme professeur extraordinaire à la Faculté de philosophie et belles-lettres entre 1837 et 1838, puis comme professeur honoraire de littérature française à la Faculté des lettres et des sciences entre 1841 et 1869. Proche de Victor Hugo, avant leur brouille mémorable, d'Alfred de Musset et de Lamartine, il fut le grand théoricien du romantisme. Sa méthode fut critiquée par Marcel Proust dans le fameux «Contre Sainte-Beuve». A Lausanne, l'essayiste et critique français rencontra Alexandre Vinet dont il fit l'éloge respectueux dans un article nécrologique. Sainte-Beuve est mort à Paris en 1869. La rue lausannoise qui porte son nom se situe à proximité du Tribunal fédéral ou, si l'on préfère, de la piscine de Mon-Repos.



Portrait anonyme de Saint-Beuve

© Cadijéth

## PIERRE VIRET: LE PRÉDICATEUR



Le Collège Pierre Viret, une institution lausannoise.

© Florence Bailly

Né à Orbe en 1511, Pierre Viret sillonne la Suisse romande pour apporter la Réforme aux fidèles. Sa mission protestante est dangereuse: un prêtre lui assène un coup d'épée, d'autres catholiques tentent de l'empoisonner à Genève. Mais l'évangéliste ne se laisse pas intimider. En 1536, il devient deuxième pasteur de Lausanne et l'un des fondateurs de l'académie, où il commence sa carrière de professeur à la chaire de théologie. Il y restera dix ans. Devenu premier pasteur en 1537, il devra quitter Lausanne en 1559 en raison de dissensions avec le gouvernement bernois à propos notamment des biens de l'Eglise. Il s'exile à Genève puis en France, où ce prédicateur éloquent deviendra entre autres président du Synode national de Lyon. Il mourra en 1571 à Orthez, près du Pays basque au pied des Pyrénées. A Lausanne, la rue qui passe derrière le Palais de Rumine, juste sous l'ancienne académie, porte son nom.

## ALEXANDRE VINET: LE MORALISTE

Né à Lausanne en 1797, un an avant l'Indépendance vaudoise, ce calviniste devient professeur ordinaire à la chaire de théologie pratique en 1837, ceci jusqu'en 1845. Il sera encore brièvement professeur ordinaire à la chaire de littérature française et professeur extraordinaire de philosophie du christianisme à la Faculté de théologie. Auteur prolifique d'ouvrages sur les sujets religieux, mais aussi la littérature, le socialisme ou encore la famille, Alexandre Vinet collabore à de nombreuses revues romandes. Chantre du libéralisme, il s'occupe de l'éducation des filles, dirigeant notamment l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne. Il rejette l'enseignement rigide de la théologie au profit d'une Faculté de l'Eglise libre créée en 1845. Il décède en 1847 à Clarens. Passants lausannois, vous pouvez voir sa statue à Montbenon, marcher sur son avenue qui s'étend devant la Clinique de La Source ou encore passer devant l'école qui porte son nom à côté de l'avenue Benjamin Constant, autre éminent Lausannois (1767-1830) célébré au sein d'un institut à l'UNIL.



© Florence Bailly

## LA «REINE CHRISTINE» EN SSP

Elle est venue en SSP, elle a parlé d'une voix cristalline devant un public nombreux, elle, Christine Ockrent, manifestement pas trop inquiète par la tournure que prennent les choses dans les médias. La crainte exprimée par le professeur Paul Beaud d'une presse à deux vitesses, l'une «gratuite» et superficielle, l'autre exigeante et de plus en plus coûteuse (les grands journaux doivent bien survivre...) n'inquiète pas la célèbre journaliste française. «Un journal comme *Le Monde* s'éloigne de son rôle de quotidien pour aller sur le terrain du magazine, a-t-elle souligné. Nous vivons une époque de bouleversement technologique, l'information est désormais immédiatement accessible par des consommateurs qui vont la chercher sur des supports multiples, au point que nous devenons tous des émetteurs d'infos et des émetteurs d'images, par exemple à travers les blogs ou les téléphones portables. Or plus il y a de sources d'information, plus il sera nécessaire de qualifier cette information, de la situer, de la trier, de l'expliquer...» Un rôle qui renforcera, selon elle, la légitimité des journalistes. Pour Paul Beaud, il s'agit de savoir «quelle info va circuler dans chaque canal, presse populaire et presse très chère». Pour Christine Ockrent, la différence se jouera moins sur le choix des infos que sur leur traitement, laconique ou circonstancié. Quoi qu'il en soit, on ressortait de cette rencontre à laquelle participait également Claude Torracinta en songeant qu'il fallait s'abonner de toute urgence au *Monde*. N.R.



## PROFESSEURE EN HEC CITÉE PAR REUTERS

Une dépêche Reuters évoquant les émeutes de novembre 2005 en France cite la professeure en HEC Solange Ghernaoui-Hélie, en tant qu'experte de la sécurité informatique. Selon elle, il est tout à fait possible de traquer sur internet les personnes qui utilisent des blogs pour faire passer des appels à la violence. C'est, dit-elle, «une dimension nouvelle à prendre en considération» dans les enquêtes policières, mais une telle investigation «exige un gros travail de surveillance et d'analyse», précise-t-elle. Directrice de l'Institut d'informatique et organisation INFOERGE, Solange Ghernaoui-Hélie sort en février un nouveau livre intitulé *Sécurité informatique et réseaux*, chez Dunod.



N.R.

# LE CENTRE DE DROIT PUBLIC

Peu d'aspects de la vie quotidienne échappent à la sphère d'intérêt et de compétence du Centre de droit public. Les votations cantonales et fédérales ainsi que l'actualité sont là pour le rappeler.



Les principaux enseignants du Centre de droit public. De gauche à droite: Anne-Christine Favre, Etienne Grisel, Etienne Poltier, Vincent Martenet.

L'actualité regorge en effet de faits divers qui relèvent de l'une ou l'autre des disciplines qui composent le Centre de droit public. «Sauver Lavaux!», l'ouverture dominicale des magasins des gares, la réglementation sur les chiens dangereux sont quelques thèmes qui ont des répercussions notables dans le droit et la vie de la société.

Droits fondamentaux, libre circulation, égalité de traitement, protection de la personnalité, libertés individuelles, lois des constructions, régime fiscal, pollution et environnement... font partie des domaines d'enseignement et de recherche de cette unité de la Faculté de droit. Comme Monsieur Jourdain et la prose, tout citoyen baigne dans un univers régi par le droit. Bien sûr, le droit constitutionnel et le droit public administratif sont l'ossature principale des domaines couverts par ce centre. Leur enseignement intervient très tôt dans le cursus des études en droit et intéresse de plus en plus les étudiants de l'EPFL, auxquels il est proposé comme cours à option dans le cadre du programme SHS du collège des humanités de 2<sup>e</sup> année.

Le droit de l'aménagement du territoire, le droit fiscal, le droit des étrangers et le droit de l'environnement en constituent des branches spécialisées.

On est bien loin de l'image poussiéreuse attachée à l'histoire du droit

## L'esprit des lois

L'équipe du Centre de droit public est remarquablement soudée car les domaines abordés

sont très proches et s'interpénètrent. Les notions de droit qu'ils transmettent s'appuient l'une sur l'autre. «L'esprit du droit» s'acquiert progressivement par cette juxtaposition des matières, comme l'apprentissage d'un mode de pensée.

Directeur du Centre, **Etienne Grisel** enseigne à l'UNIL le droit constitutionnel. «l'étude des différentes théories philosophiques, sociologiques et juridiques de l'Etat ainsi que du droit constitutionnel suisse et les mécanismes de la démocratie et les libertés publiques». Il participe également à la formation continue des fonctionnaires vaudois et à celle de fonctionnaires du Conseil de l'Europe. Il est régulièrement consulté comme expert par les principaux organes de la Confédération (Conseil fédéral, Département de justice et police, commissions parlementaires). Dans un récent article sur les naturalisations – à propos notamment du cas d'Emmen –, il arrivait à la conclusion que la nouvelle jurisprudence méconnaissait «l'axiome fondamental sans lequel il n'y a pas de démocratie, c'est que le peuple, même quand il a tort, a toujours raison».

**Vincent Martenet** est chargé, à l'UNIL, d'un cours d'introduction au droit public (notions fondamentales, organisation de l'Etat, droits politiques, fédéralisme, justice constitutionnelle, etc.) ainsi que d'un cours d'introduction au droit et, à l'EPFL, d'un cours et de travaux pratiques sur l'Etat, le droit et les individus. Ses auditoires varient de 320, à l'UNIL, à une quarantaine d'étudiants, à l'EPFL. De sa propre initiative, il a mis en place, avec ses assistants, des séan-

ces d'exercices pratiques facultatifs à l'attention des étudiants en droit de première année, afin de compléter leur formation. Auteur renommé d'articles sur le marché intérieur suisse, il vient d'être nommé à la Commission fédérale sur la concurrence dont le rôle gagne chaque année en importance. Parmi ses publications figurent sa thèse sur l'autonomie constitutionnelle des cantons et un livre sur le principe d'égalité paru en 2003 à Bruxelles (Bruylant), Paris (L.G.D.J.), Zurich, Bâle et Genève (Schulthess). Il s'intéresse tout particulièrement au fédéralisme, aux droits fondamentaux et au droit public économique.

**Etienne Poltier** a succédé au professeur Pierre Moor. Il enseigne le droit administratif et le droit de l'aménagement du territoire. Après une thèse consacrée aux entreprises d'économie mixte (1983), il a effectué un brevet d'avocat. Président des commissions cantonales de recours dès 1990, il a ensuite été juge au Tribunal administratif du canton de Vaud de sa création en 1991 à août 2005; il a siégé enfin au sein de la Cour constitutionnelle en 2005. Cette grande pratique l'a amené à concevoir quatre types de travaux pratiques: analyse de textes législatifs, analyse d'arrêts, présentation d'un casus avec plaidoirie et dissertation. Le cours de droit administratif aborde notamment les principes généraux du droit administratif (légalité, intérêt public et proportionnalité), les actes administratifs (décision, contrat de droit administratif), ainsi que l'organisation de l'Administration.

Axel Broquet

## ZOOM SUR LE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Le droit de l'environnement est partagé entre des exigences internationales, fédérales et cantonales, et leur exécution aux divers niveaux de compétences répartis entre la Confédération et les cantons. Largement technique, mais également soumis à l'interprétation des juges, il constitue parfois le siège de conflits d'intérêts notamment lorsque entrent en jeu la protection du paysage et le droit à l'énergie renouvelable (éoliennes).

C'est le domaine qu'**Anne-Christine Favre** enseigne à des publics très différents, en sus d'un enseignement du droit administratif à l'EPFL.

– à l'EPFL, elle complète l'enseignement donné par M. Martenet par un cours de droit administratif général et spécial en 3<sup>e</sup> année et la direction de travaux de master orientés sur le droit de la protection de l'environnement et de l'aménagement du territoire, la protection des données, le marché de l'énergie, le droit des télécoms et la libre circulation des personnes. Ce travail de master constitue l'un des programmes à option du collège des humanités, et totalise 6 crédits, soit le dixième des crédits que l'étudiant doit accomplir dans sa première année de master.

– en Faculté des géosciences et de l'environnement, ses étudiants ont des sensibilités de géographes ou de spécialistes de sciences de la Terre. Donné en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, ainsi qu'au niveau du master, les deux cours en droit de l'environnement à sa charge cherchent à s'adapter aux connaissances et aux demandes à la fois scientifiques et littéraires de ce public.

– en Faculté de droit, elle interviendra dès l'année 2006 dans le module «droit public» du programme de master par un cours de droit de l'environnement.

Elle collabore également ponctuellement à des cours interdisciplinaires: actuellement à un cours sur la protection de l'eau au niveau international, donné au niveau du master en géosciences et à un enseignement interdisciplinaire sur l'écotoxicité.

Son parcours professionnel lui facilite cet éclectisme qui à son tour enrichit son approche de conseil d'entreprises et de collectivités publiques: sa thèse porte sur la protection contre le bruit en droit de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Elle a également participé en tant que coauteur au commentaire fédéral de la Loi sur la protection de la nature. En sus de ses diverses activités de recherches, rendues possibles notamment par deux années passées à l'Université en qualité de première assistante, c'est au gré d'une dizaine d'années en tant que greffière de tribunaux civils, de la Commission de recours en matière de construction et du Tribunal administratif, puis d'une dizaine d'années de pratique du barreau dans le canton de Vaud qu'elle a acquis son expérience dans le domaine enseigné.

Actuellement elle s'attelle au commentaire romand de la Loi sur la protection de l'environnement, en qualité de coéditrice avec Pierre Moor et coauteur. Elle collaborera par ailleurs en tant que coauteur à la refonte du traité incontournable de Pierre Moor sur le droit administratif. A.B.

Deux enseignants du Centre de droit public commentent de leur point de vue deux thèmes de l'actualité récente.

## PROCÈS D'OUTREAU

Au-delà de l'erreur judiciaire maintenant admise, ce procès ne peut laisser indifférent sur le pouvoir des juges – les juges d'instruction en particulier – et sur la nécessité de mettre en place des mécanismes permettant de garantir le bon fonctionnement de la justice. C'est tout le rôle des droits fondamentaux reconnus aux individus, parmi lesquels figurent diverses garanties de procédure (droit à être jugé dans un délai raisonnable, par exemple). Ces garanties sont essentielles dans un Etat de droit.

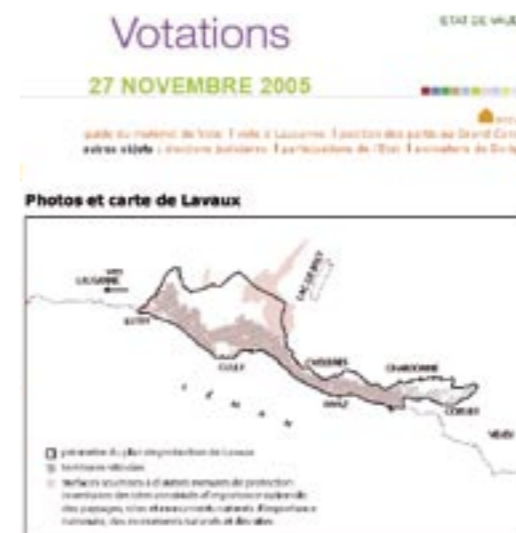
Même si ces garanties compliquent parfois l'activité des tribunaux, elles ne sauraient être mises en cause pour des motifs liés à une prétendue efficacité de la justice. Au contraire, la justice n'est véritablement rendue que lorsque ces garanties ont été respectées. Il arrive inévitablement à la justice de suivre une fausse piste qu'elle abandonne par la suite.

Le procès d'Outreau est particulièrement préoccupant car la justice a mis énormément de temps à s'en rendre compte à l'égard de plusieurs accusés. Trente mois de détention pour finalement entendre, en appel, un procureur requérir le classement de la procédure, cela doit laisser perplexe – le mot est faible. Il reste à espérer que les pouvoirs publics tireront des enseignements de cette affaire et procéderont à des réformes évitant que de telles affaires ne se reproduisent.

Vincent Martenet



## SAUVEZ LAVAUX!



La zone Lavaux telle que définie dans le projet qui a été soumis à votation le 27 novembre 2005.

Notre droit constitutionnel présente deux caractères marquants aussi bien qu'originaux. D'une part, il est en constante évolution. D'autre part, il a un caractère concret qui le singularise fortement.

Les dernières votations du 27 novembre 2005 illustrent ce double phénomène, en particulier le second. La protection d'un site, celui du Lavaux, est réintroduite dans la Constitution vaudoise, ce qui est pour le moins insolite. En outre, chose tout aussi curieuse, un moratoire sur les organismes génétiquement modifiés est inséré dans la Constitution fédérale. Cette dernière donne d'ailleurs d'autres exemples de préoccupations pratiques, pour ne pas dire terre à terre, comme les assurances sociales, l'agriculture, la fécondation artificielle, la transplantation d'organes, les cafés et restaurants. Tout cela donne au droit constitutionnel suisse une richesse constamment mouvante, qui est due essentiellement au principal pilier de notre système politique: la démocratie directe. Contrairement à certaines idées reçues, il est vain de déplorer la surcharge d'un texte fondamental, car ce phénomène ne fait que traduire les soucis et les aspirations des citoyens. Ceux-ci ont donc une Constitution qui n'est pas belle, mais qui répond à leurs besoins.

Etienne Grisel

# "LES ÉTUDES SONT UNE CHANCE"

En poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre dernier, Julien Wicki est le nouveau secrétaire général de la Fédération des associations d'étudiants (FAE). Portrait d'un jeune homme engagé, qui sait ce qu'il veut sans faire de prosélytisme.

Alors que de moins en moins d'étudiants s'investissent dans la vie associative, Julien Wicki fait presque figure d'exception. A 23 ans, il a non seulement terminé ses études rapidement, mais a déjà acquis une bonne expérience du monde associatif, puisqu'il a été vice-président, puis président de l'Association des étudiants en lettres durant respectivement une année et deux ans. «J'ai toujours trouvé normal de m'impliquer, explique-t-il. Certains étudiants ne font de l'université qu'un moyen pour attein-

**Sensibilité de gauche**  
Sans être membre d'un parti, Julien Wicki défend une sensibilité de gauche. Il a récemment écrit un article en faveur des bourses d'études dans le journal *Pages de gauche*. «J'ai un certain intérêt pour la politique, confie-t-il, mais je reste en même temps assez sceptique face à ce monde-là, face à ces gens qui conçoivent la politique comme un plan de carrière. Personnellement, je n'envisage pas d'en faire un métier. Je dirais que



Nom: Julien Wicki  
Age: 23 ans  
Domicile: Lausanne  
Loisirs: aime le cinéma, la lecture et découvrir de nouveaux endroits pendant ses vacances

dre un objectif. Personnellement, en faisant partie d'une communauté, j'ai envie de m'y investir. C'est même un devoir de citoyen pour moi.»

Plutôt grand, un regard doux derrière de minces lunettes, le nouveau secrétaire général, bien qu'un peu timide au premier abord, révèle rapidement une certaine assurance. Une assurance et une motivation qui ont su convaincre l'Assemblée des délégués, qui l'a élu à une très forte majorité alors qu'il n'avait pas même terminé ses études! Grâce à une dérogation spéciale, ce poste étant en principe réservé à un licencié ou une licenciée, il est entré en fonctions avec encore un examen à préparer et son mémoire à défendre. Ce qui est aujourd'hui chose faite: depuis la fin octobre, il est licencié en lettres.

j'ai un intérêt d'historien pour la politique.» Un intérêt qu'il a confirmé puisqu'il a consacré son mémoire de licence à l'histoire sociale et politique du Parti socialiste vaudois.

Pour Julien Wicki, s'engager, c'est «normal», alors que pour beaucoup c'est un gros investissement personnel. «Les études sont une chance, dit-il. C'est un espace de réflexion pour comprendre la société, l'interpréter. C'est un moment privilégié où l'on peut réfléchir sur le monde mais qui donne aussi l'occasion de se responsabiliser en s'investissant.» Après son mandat – annuel et renouvelable deux fois – il envisage de faire quelques années d'assistantat, puis d'enseigner les branches qu'il a étudiées, c'est-à-dire l'histoire et le français. Dommage, on aurait presque aimé l'avoir comme politicien plus tard!

Delphine Gachet

## BOURSES

**SAV**  
La Société académique vaudoise (SAV) alloue une bourse de Frs 15'000 destinée à permettre à son bénéficiaire de compléter ses connaissances scientifiques. En principe, seuls peuvent être mis au bénéfice de la bourse SAV les diplômés et gradués de l'UNIL, citoyens suisses, et les membres du corps enseignant de l'UNIL.  
Les candidatures sont à adresser, jusqu'au 31 janvier 2006 au plus tard, à la SAV, CP 7490, 1002 Lausanne. Formulaire sur [www.s-a-v.org](http://www.s-a-v.org) ou tél. 021/312 83 31.

**FNRS**  
Bourses de 12 à 36 mois pour chercheurs ou chercheuses avancé(e)s pour toutes les disciplines soutenues par le FNRS, sauf en médecine expérimentale et clinique: subside à l'entretien personnel, forfait pour frais de voyage et éventuelle contribution aux frais de recherche.  
Délai de soumission: 1<sup>er</sup> février et 1<sup>er</sup> août.  
FNRS, Div. encouragement de personnes, Wildhainweg 3, 3001 Berne, tél. 031 308 22 22, fax 031 305 29 78, [felloships@snf.ch](mailto:felloships@snf.ch), [www.snf.ch/support](http://www.snf.ch/support)

### Bourses de recherche en médecine expérimentale et clinique/biologie en tant que science médicale de base

Conditions: nationalité suisse, permis de séjour, d'établissement ou frontalier, 35 ans au maximum (pas de limite d'âge pour les femmes), posséder un doctorat et une expérience de la recherche.  
Bourses de 2 ans au maximum.  
Candidatures sur formulaires officiels de requête à obtenir auprès de: FSBMB, c/o prof. H. Reuter, Pharmakologisches Institut, Friedbuehlstrasse 49, 3010 Berne [harald.reuter@pki.unibe.ch](mailto:harald.reuter@pki.unibe.ch), fax 031 632 49 92.  
Délais de candidature: 1<sup>er</sup> avril, 1<sup>er</sup> septembre, 15 décembre 2006.

## CENTRE DE LANGUES

Le Centre de langues vous propose des modules intensifs pendant les vacances de février ainsi que des formations sur une courte durée pendant le semestre d'été 2006. Inscrivez-vous online depuis notre site [www.unil.ch/cdl](http://www.unil.ch/cdl) ou contactez-nous. Délai d'inscription: 3 février 2006.  
Modules intensifs de langues pendant les vacances de février 2006  
**Anglais:** du 13 au 17 février (6 périodes/jour)  
**Allemand:** du 13 au 17 février (6 périodes/jour)  
**Chinois:** du 13 au 17 février (4 périodes/jour)  
**Espagnol:** du 20 au 24 février (6 périodes/jour)  
**Italien:** du 6 au 10 mars (6 périodes/jour)  
**Russe:** du 27 février au 3 mars (6 périodes/jour)  
Modules de langues commençant au 2<sup>e</sup> semestre 2006  
• Préparation au TOEFL (Test of English as a Foreign Language) du 20 mars au 12 mai (2 périodes/semaine)  
• Speaking Clearly: Pronunciation, Stress and Intonation 22 mars-12 avril + 3, 17 et 31 mai  
• L'allemand par le théâtre et la musique les mercredis 25 avril, 2, 10, 7, 31 mai et 7 juin 2006, 17h-19h15  
Centre de langues, Bâtiment Humense, salle 2118  
Tél. 021 692 29 20; [centredelangues@unil.ch](mailto:centredelangues@unil.ch)  
N.B. Cette formation est réservée à la communauté universitaire.

# mémento

d'uniscope  
l'université de lausanne au jour le jour



## Le cheval dans la cité

Le premier cours public de l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité fait son entrée via une figure mythique. Il marque également la naissance d'une nouvelle branche interdisciplinaire au sein de la Faculté des lettres.

Qui ne connaît pas l'histoire du cheval géant construit par les Grecs pour envahir la ville de Troie? Cette ruse mythique a traversé les époques et reste aujourd'hui encore un symbole fort. C'est le thème qu'a choisi l'Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité pour la première édition de son cours public. Après l'intervention du professeur David Bouvier sur la ruse et les règles de guerre en Grèce romaine, les cinq prochaines conférences aborderont le sujet sous l'angle de différentes disciplines comme l'histoire ancienne, l'archéologie ou encore la littérature.

### La référence à l'Antiquité

La mise en place de ce cours est liée à la création d'une nouvelle branche interdisciplinaire enseignée à la Faculté des lettres, «Tradition classique», qui aura pour but d'étudier l'importance de la référence à l'Antiquité dans l'histoire de la pensée et de la littérature occidentales. A partir d'octobre 2006, il sera possible de suivre dès le bachelor une formation constituée d'un premier

tronc, «Langue et littérature ancienne», et d'un second avec deux filières à choix: «Littérature et formes artistiques» et «Histoire, philosophie, science des religions et science de l'Homme».

L'histoire du cheval de Troie, qui a inspiré un grand nombre d'artistes, y compris de nos jours, est donc un bel exemple de l'héritage de l'Antiquité dans notre culture. «Ce cours public est ouvert à tous, précise Danielle van Mal-Maeder, professeure de langue et littérature latines, mais il s'adresse principalement aux gymnasiens et aux enseignants. C'est la raison pour laquelle nous l'organisons au Gymnase Auguste Piccard, comme pour marquer l'entrée, ou le retour, de l'université dans la cité!» A cheval ou à pied, c'est selon.

Delphine Gachet

> Prochaine parution  
du mémento  
le 1<sup>er</sup> mars 06

Les mardis, de 18h15 à 19h  
Jusqu'au 14 février 2006  
Voir le programme en page 14







# LES APOCRYPHES À LA PLÉIADE

Le tome II des «Ecrits apocryphes chrétiens» dans la Bibliothèque de la Pléiade vient de paraître. Faisant suite au premier volume paru en 1997, il réunit cinquante textes apocryphes d'origines et de dates diverses qui, pour la plupart, n'ont jamais été publiés en français.

Le coq espionnait Judas, pendant qu'il fomentait le complot destiné à faire arrêter Jésus. Puis, de retour auprès de Jésus, le volatile rapporta d'une voix humaine tout ce qu'il avait vu. Ce motif anecdotique, qui n'a sans doute d'autre fonction que de souligner la parfaite maîtrise de

Jésus à l'approche de sa mort, figure dans la réécriture du récit de la Passion du Christ qu'offre le *Livre du coq*, un opuscule jouissant d'une quasi officialité dans l'Eglise d'Ethiopie aujourd'hui encore.

Conservatoire de traditions mémorielles plus ou moins marginalisées et se cherchant protection sous l'autorité de personnages de la Bible, la littérature apocryphe permet de découvrir le foisonnement de l'imaginaire chrétien à travers le temps et l'espace, du II<sup>e</sup> siècle à nos jours, en Occident comme en Orient. Parmi les textes réunis dans le volume des *Ecrits apocryphes chrétiens* et conservés dans des langues aussi diverses que le copte, l'éthiopien, l'arabe, l'arménien ou le géorgien, sans compter le grec et le latin, plusieurs reçoivent ici leur première traduction dans une langue moderne. Etalé sur près de huit ans, le projet a réuni une quarantaine de savants européens

sous la direction de Jean-Daniel Kaestli, directeur de l'Institut romand des sciences bibliques de l'UNIL (IRSB) et secrétaire général de l'Association pour l'étude de la littérature apocryphe chrétienne (AELAC). Jean-Daniel Kaestli était entouré de nombreux chercheurs ou anciens chercheurs de l'UNIL (Frédéric Amsler, Albert Frey, Christiane Furrer, Rémi Gounelle, Eric Junod, Pierluigi Piovanelli et Claudio Zamagni) et des Universités de Genève (Irena Backus, Bertrand Bouvier, François Bovon, Valentina Calzolari, Enrico Norelli, Bernard Outtier, Gérard Poupon), Fribourg (Françoise Morard, Flavio G. Nuvolone, Jean-Michel Roessler) et Neuchâtel (Willy Rordorf, André Schneider).

Axel Broquet et IRSB

**P.S. Le premier tirage du premier volume était de 12'000 exemplaires. Il en est à la 5<sup>e</sup> édition, pour un tirage total supérieur à 30'000 exemplaires. A fin décembre, les ventes du deuxième volume, lancé en début du mois, ont dépassé les 5'000 exemplaires.**



Jean-Daniel Kaestli, directeur de l'Institut romand des sciences bibliques.

## Da Vinci code et courant judéo-chrétien

Parmi les textes figurant dans le recueil, le plus ancien est l'*Évangile de Marie*, du II<sup>e</sup> siècle, rendu célèbre par le *Da Vinci Code*, le roman à succès de Dan Brown. Le volume réunit enfin pour la première fois dans un même ouvrage la traduction des deux formes du *Roman pseudo-clémentin* – les *Homélies*, en grec, et les *Reconnaissances*, en latin – qui, dans leur état conservé, datent du IV<sup>e</sup> siècle. Cette œuvre est considérable tant par sa taille, plus de 800 pages, que par son importance pour l'histoire du christianisme. La comparaison des deux formes du texte permet en effet de remonter dans l'histoire de sa composition et de déceler des sources du III<sup>e</sup> siècle. Le *Roman pseudo-clémentin* atteste la vitalité du courant judéo-chrétien, qui conçoit le christianisme en continuité et non en rupture avec le judaïsme en présentant notamment Jésus comme le vrai Prophète ou Prophète de vérité, et non comme le Christ, le Messie d'Israël. Cette ligne a été progressivement étouffée par le christianisme officiel, mais elle a survécu à travers le *Roman pseudo-clémentin*, qui en est notre source principale de documentation.

## RÉCENTES PUBLICATIONS EN THÉOLOGIE

### KARL BARTH, UNE EXISTENCE THÉOLOGIQUE



Dans une collection présentant les grands théologiens du XX<sup>e</sup> siècle aux Editions du Cerf, le professeur Denis Müller vient de publier un essai sur Karl Barth, dont l'œuvre monumentale s'étendant de 1904 à 1968 n'a cessé depuis son émergence d'interpeller les auteurs protestants mais aussi catholiques dans un foisonnant élan interprétatif. Dans ces conditions, comment appréhender aujourd'hui la pensée de Karl Barth, comment dialoguer avec elle de manière à la fois constructive et critique, s'interroge Denis Müller?

D'emblée, son essai aborde la biographie de ce Bâlois né en mai 1886 et mort en décembre 1968. Un parcours de «pasteur rouge» découvrant la misère du monde ouvrier, puis de professeur sans doctorat mais célébré dans le monde entier comme l'un des plus grands théologiens chrétiens. La vie privée de cet homme marié, père de cinq enfants et aimant ailleurs (Charlotte, sa chère collaboratrice) n'est pas passée sous silence dans ce livre exigeant, qui présente surtout la pensée de Barth dans ses évolutions historico-théologiques et dans sa réception.

Auteur notamment d'une monumentale *Dogmatique* inachevée, Barth ne se laisse pas facilement décrypter. Le livre de Denis Müller servira utilement de guide aux lecteurs perdus dans le labyrinthe d'une pensée qui peut paraître trop fermée sur elle-même, voire écrasante. Les faiblesses du système barthien sont discutées, notamment sa conception de la théodicée (justification de la bonté de Dieu) qui décrit le mal comme contenu dans certaines limites par la providence divine et surtout comme déjà vaincu en Christ. Désignée par Barth comme «néant», la puissance du mal a un pouvoir de «néantisation» mais elle est aussi, d'emblée, réduite elle-même à néant. Pour Barth, du moins à certains moments de sa pensée, Dieu n'a donc rien à voir avec ce monde en crise, avec le mal historique, avec les guerres. Il insiste dès lors sur la différence infinie entre Dieu et le monde, sur une absolue transcendance.

Mais Denis Müller veut appréhender la pensée de Barth dans toute sa richesse et mettre en valeur la dimension éthique d'une œuvre qui invite selon lui à mener une «existence théologique» en prise avec le temps qui est le nôtre. Reconnaisant sa dette, il assume pour sa part une étiquette de postbarthien et engage à lire Barth à travers un choix de douze textes classiques, moins connus, ou ignorés.

Nadine Richon

### «IL EST AVANTAGEUX POUR VOUS QUE JE M'EN AILLE»

Dans *Judaïsme et christianisme, entre affrontement et reconnaissance*, chez Bayard, le professeur de l'UNIL Pierre Gisel dialogue avec Shmuel Trigano, directeur du Collège des études juives de l'Alliance israélite universelle. Pour ce dernier, les chrétiens se sont accaparés «l'être d'Israël» et ont institué «les juifs en minorité». Ayant hérité de Paul une vision négative des juifs et une conception «pénurique» de l'élection, les chrétiens seraient ainsi incapables d'un vrai dialogue avec

le judaïsme, qu'ils dévaluent dans la mesure où ils vivent leur propre identité comme un accomplissement, reléguant ainsi les juifs dans «l'inaccompli». Shmuel Trigano réfute l'idée selon laquelle les deux religions se seraient constituées en même temps comme nouvelles, à partir d'un tronc commun. Il soutient que le christianisme s'est très rapidement émancipé du cadre juif de sa naissance, en renvoyant dans un passé dépassé l'héritage commun d'Israël. Trigano, lui, revendique au contraire la présence de cet

héritage au cœur du judaïsme actuel. Il en appelle aussi à un abandon par les chrétiens du code symbolique qui renvoie les juifs à un particularisme dévalué par rapport à un christianisme qui se pense universel.

Pour Pierre Gisel, il n'y a pas cassure mais continuité entre christianisme et judaïsme, donc pas de substitution d'une religion nouvelle à une autre, mais plutôt «déplacement». Cet ancrage du christianisme est même nécessaire pour ne pas sombrer dans une «christolâtrie» perverse. Il accepte la formule de Franz Rosenzweig, citée par Shmuel Trigano, selon laquelle le judaïsme est tout entier dans son dialogue avec Dieu alors que le christianisme est un acteur pris dans l'histoire du monde. Mais l'accomplissement ainsi revendiqué «n'est que le choix d'une posture humaine et religieuse parmi d'autres possibles...» Le christianisme croit-il vraiment que l'amour de Dieu sauvera le monde? Selon Pierre Gisel, il faut reconnaître que «le mal perdure dans sa force destructrice» et la solution n'est certes pas dans un repli idolâtre tant du côté juif que du côté chrétien. Il rappelle ainsi que le motif de l'incarnation ne va pas sans la croix, ni la présence sans une absence, à entendre plus positivement dans le message du Christ à ses disciples: «Il est avantageux pour vous que je m'en aille»...

A signaler encore dans ce livre un texte du professeur David Banon.

Nadine Richon

# ÉGALITÉ: DANS L'ATTENTE D'UN GESTE FORT

Jour pour jour, le Bureau de l'égalité des chances de l'UNIL fêtera le 1<sup>er</sup> février 2006 le 5<sup>e</sup> anniversaire de sa création. Les choses ont-elles vraiment changé? Rencontre avec Guite Theurillat, responsable de ce bureau.

En 2001, Guite Theurillat a été engagée pour promouvoir le Programme fédéral d'égalité visant à lutter contre les barrières qui limitent l'accès des femmes aux carrières académiques. Son objectif: doubler le nombre de professeurs au sein des universités suisses, soit passer de 7% à 14% du corps professoral. Ce programme – 16 millions pour 2000-2003 – a été reconduit pour la période 2004-2007. Il comporte trois volets: inciter les universités à nommer des femmes à des postes de professeurs, promouvoir le mentoring et développer les structures d'accueil pour les enfants.

## Le bilan lausannois. Professeures

Depuis 2001, 16 femmes ont été nommées professeures (ordinaires et associées) et le corps professoral féminin a passé de 36 à 42 titulaires, soit de 10% à 11% de l'effectif total (12% de moyenne suisse). De plus, 22 femmes ont été nommées professeures assistantes. Ce résultat est décevant et l'UNIL, à ce rythme, n'atteindra pas en 2007 les 14% visés par le Programme fédéral d'égalité. Actuellement, Guite Theurillat peut suivre les procédures de nomination «de l'extérieur» (elle peut consulter les dossiers de candidature et reçoit les rapports des commissions, c'est-à-dire trop tard pour intervenir). Dès cette année on expérimentera dans ces commissions la participation d'une «Délégation de professeur-e-s», représentant à titre d'observatrice le Bureau d'égalité. Cette participation est déjà appliquée à l'Université de Genève, tandis qu'à Berne et Lucerne la déléguée à l'égalité assiste aux séances des commissions et qu'à Fribourg ce n'est le cas qu'en Faculté des lettres.

## Relève académique

En 2003, les candidatures féminines représentaient le 15% des dossiers soumis pour un poste de professeur; en 2005, cette proportion est montée à 22%. C'est encourageant! C'est sans doute le résultat des diverses activités menées par le bureau telles que par exemple les ateliers thématiques pour doctorantes qui a réuni au total plus de 400 participantes. Les lunchs Egalité (6-7 par an) y ont aussi contribué. C'est également l'impact de la brochure «objectif professeure», tirée à 6'500 exemplaires et distribuée à toutes les étudiantes de dernière année d'études et aux assistantes. Cette publication a aussi été utilisée à l'Université de Genève et de Neuchâtel et l'Université de la Suisse italienne veut s'en inspirer. L'UNIL est également partenaire du Programme de mentoring romand lancé et géré par l'Univer-



Guite Theurillat (à gauche) et sa collaboratrice, Carol de Kinkelin, dans leurs locaux à l'Unicentre.

sité de Fribourg. Le bilan de ce programme, qui a touché 46 femmes, est très positif puisque six femmes sont devenues professeures, quinze ont terminé leur doctorat et dix-neuf ont accédé à un poste dans le corps intermédiaire supérieur.

## Accueil de la petite enfance

En 2001, les deux garderies pouvaient accueillir 46 enfants. Actuellement leur capacité a passé à 74 places et un agrandissement de 30 unités supplémentaires est envisagé dans ces prochains mois. Un autre acquis est le déplacement de l'heure de fermeture de 18h à 18h30, ce qui facilite la vie des mères étudiantes ou employées. Créée en 2003, l'école enfantine Unimôme/Polykids est dotée de deux classes de 20 élèves. Son point fort est l'accueil en continu des enfants de 8h à 18h30, 11 mois par année.

Le travail ne manque pas, mais les forces sont limitées. Le bureau dispose de 1,3 poste: Guite Theurillat est engagée à 80% et sa collaboratrice à 50%. Leur statut dépend encore largement de la Confédération qui prend à sa charge – jusqu'en 2007 – plus des trois quarts des frais de salaires et de fonctionnement du bureau. Mais après? Guite Theurillat espère une plus grande institutionnalisation du bureau. Fait jusqu'à présent de quelques individualités, l'égalité doit être celui de la direction, des facultés, du corps professoral, des cadres et des responsables hiérarchiques. Seule une responsabilité partagée permettra une réelle concrétisation de l'égalité entre femmes et hommes à l'UNIL.

Axel Broquet

uniscopes				
Numéros	parution	demande d'article	annonce	Memento
516 (1 <sup>er</sup> - 31 mars)	1.3.2006	3.2.2006	10.2.2006	
517 (1 <sup>er</sup> - 30 avril)	1.4.2006	3.3.2006	10.3.2006	
518 (1 <sup>er</sup> - 31 mai)	1.5.2006	4.4.2006	12.4.2006	
519 (1 <sup>er</sup> - 31 juin)	1.6.2006	5.5.2006	12.5.2006	
520 (1 <sup>er</sup> juillet - 14 sept.)	30.6.2006	9.6.2006	16.6.2006	
521 (15 sept. - 18 oct.)	15.9.2006	25.8.2006	1.9.2006	
522 (18 oct. - 19 nov.)	15.10.2006	22.9.2006	29.9.2006	
523 (20 nov. - 15 janvier 2007)	15.11.2006	27.10.2006	3.11.2006	

## Délais de réception des annonces

## ÉCOLE SUISSE D'OSTÉOPATHIE

1, Route des Monts-de-Lavaux, 1092 Belmont-sur-Lausanne

## Dispensaire ostéopathique

Horaire d'hiver

## &gt; CONSULTATIONS UNIL/EPFL, DORIGNY

Service des Sports Universitaires

Lundi – mercredi: de 14h à 18h, et jeudi: de 13h à 17h.

Les étudiants peuvent prendre rendez-vous de 9h30 à 16h30 du lundi au jeudi y compris au tél. 021 692 21 50.

Les patients sans rendez-vous sont également acceptés sur place.

Détail de la formation, matière par matière, année par année, consultez notre site

> [www.osteopathie-ecole.ch](http://www.osteopathie-ecole.ch)

A 2 minutes à pied des écoles enfantines, primaires et secondaires.

## Trois villas jumelles de qualité à Chavannes-près-Renens

sont à vendre sur plans

dès 740'000.- avec garage

Projet d'architecte.  
Terrain arborisé dans un quartier résidentiel et calme, beau dégagement sur les Alpes. Proche UNIL/EPFL, entrée autoroute, arrêt TSOL, gare CFF, commerces.

Renseignements:  
L-architectes, tél. 021 312 26 22

## MENS SALSA IN FLAMENCO SANO

L'élégance des ballets classiques, la sensualité du tango argentin, le dynamisme du rock'n'roll ou l'ardeur de la salsa cubaine... Le Service des sports universitaires permet aux étudiants intéressés de s'initier à ces techniques, et organise le 20 janvier prochain une nuit de la danse.

Un air de salsa résonne là où d'habitude les karatékas poussent des cris de guerre. Dans le dojo du centre sportif universitaire, l'atmosphère sobre et martiale a cédé la place aux couleurs et aux musiques sud-américaines. Des couples d'étudiants exercent leurs pas sous le regard bienveillant de Carlos, professeur de danses tropicales. Depuis quelques années, son cours remporte un succès croissant auprès des étudiants et du personnel de l'UNIL et de l'EPFL. Une option inattendue, qui fait partie intégrante du programme des sports universitaires, à côté du tennis ou du volley-ball. «Les cours de danse attirent des étudiants qui sans cela n'auraient sans doute jamais fréquenté le centre sportif», explique Jean-Sébastien Scharl, membre de la direction du Service des sports. «Ici la dimension physique, purement sportive, est un peu laissée de côté. Ce qui compte avant tout, c'est l'aspect social.»

Le Service des sports propose des cours de danse depuis 1973. Salsa mais aussi rock'n'roll, tango ou hip-hop figurent entre autres au programme, et rencontrent aujourd'hui un succès tel qu'il est parfois difficile d'y obtenir une place. Les étudiants profitent de cette opportunité pour lier contact et apprendre des techniques qu'ils réutiliseront quand frapperà la fièvre du samedi soir. Pour certains, la danse permet de surmonter sa timidité et d'apprendre à communiquer avec autrui d'une manière différente. Les mots cèdent la place à la gestuelle et l'esprit, pour une fois, se met au service du corps. «Dans d'autres sociétés, la danse marque tous les grands événements, de la naissance à la mort. C'est un moyen de communication qu'on ne sait plus exploiter aujourd'hui», remarque Jean-Sébastien Scharl. Conscient que ces cours répondent à une véritable attente de la part d'un nombre important d'étudiants, le Service des sports universitaires organise pour la dixième fois une nuit de la danse. Au programme, démonstrations de la part des étudiants et brèves introductions aux différentes danses données par les professeurs concernés. Par la suite, un DJ animera la soirée jusqu'à deux heures du matin. «Le but, c'est de faire une soirée pour les étudiants, pour leur faire plaisir»,



Carlos sait partager sa passion pour les danses latines.

explique Jean-Sébastien Scharl. «On ne gagne pratiquement rien sur le prix des boissons, on amortit tout juste les coûts. La dernière Nuit de la danse a rassemblé près de sept cents personnes dans la seconde salle omnisports, cela requiert de gros efforts d'organisation.»

Lionel Pousaz

Programme des cours: [www.unil.ch/sport](http://www.unil.ch/sport)  
Nuit de la danse le 20 janvier 2006 à partir de 19h30, salle omnisports 2 (S05 2). Entrée libre.

## SALSA ET MERENGUE

Depuis dix ans, Carlos enseigne les danses tropicales au Service des sports universitaires. Une personne généreuse, qui partage avec enthousiasme sa passion pour les rythmes sud-américains.

«J'ai grandi au Pérou, là-bas la danse fait partie de tous les événements. J'ai appris à danser quand j'étais gamin, avec mes parents, mes frères et mes sœurs. On danse à la maison, en famille - si le voisin ne peut pas dormir à cause de la musique, alors il vient faire la fête avec vous! Pour nous, la danse, c'est une forme de communication, une façon de dire les choses, d'exprimer une culture.

L'année dernière, j'ai rencontré une jeune fille à l'Atelier Volant, pendant une soirée salsa. Elle est venue me saluer, je ne l'ai pas reconnue tout de suite. Elle était mon élève pendant ses études à l'UNIL, il y a plus de neuf ans de cela. Elle avait continué à pratiquer. Je suis heureux de lui avoir transmis un peu de ma culture.»

L.P.

## fidèle depuis 19 ans

**DANIEL ROD**  
né le 7 septembre 1957  
à l'UNIL depuis  
le 28 septembre 1987

Daniel Rod est ébéniste, menuisier, peintre, sculpteur, haltérophile mais avant tout serviable et toujours souriant. Il a goûté à la politique, à l'athlétisme, aux arts martiaux. Il a été «fondu» de musique et de moto. Depuis son mariage avec Rosa, il y a trois ans, il a ajouté à ses qualités de fondeur autodidacte une sérénité communicative.

Son parcours est marqué par la volonté: aux pensionnats de l'Etat dès l'âge de 5 ans, il a cherché dès son apprentissage d'ébéniste et ses 5 ans de compagnonnage à payer sa dette envers l'Etat, et son entrée au service de l'UNIL à l'âge de 30 ans lui a ouvert une voie royale pour le faire.

Il s'est donné à fond pour le sport: après avoir tâté de 200 m., de l'aïkido, du kendo, il a trouvé sa voie dans l'haltérophilie. Au bilan 6 titres de champion romand, 1 titre de champion suisse en 1999 et une 9<sup>e</sup> place aux Championnats du monde en 2004 à Baden.

Il s'est lancé dans la peinture: dans la transformation de ses locaux, la Frat', à la place Arlaud, a conservé la fresque romantique représentant l'Alhambra de Grenade dont il avait orné un mur.

Il a tâté de la politique et s'y est engagé pour mieux comprendre les enjeux de la société. Pour une votation au Conseil national en 1995, il avait même participé au lancement d'un parti «Unité contre le démantèlement social». Sa présence aux manifestations pour la défense des fonctionnaires se remarquait par l'originalité du texte de ses calicots. Il en conserve un «press-book» impressionnant! Il a gardé pour lui ses sculptures en bois et métal qui ornent désormais son appartement.

## Collaborateur polyvalent

Entré à l'UNIL comme menuisier, Daniel Rod y a exercé beaucoup d'autres activités annexes: déménageur, dépanneur, chauffeur, livreur, recycleur d'ordis...

Il connaît tous les bâtiments de l'UNIL. Il y a réparé beaucoup de chaises, de tables et d'armoires. Il a même refait un plancher au château de Dorigny.

Depuis son atelier à l'arrière de l'Amphipôle, il sillonne le campus avec son vélomoteur chargé d'outils. A l'écoute des autres, il a aussi cherché à se faire entendre en participant aux travaux du Sénat comme membre de la délégation du personnel.

Samaritain dans l'âme, il fait bien sûr partie des secouristes d'entreprise de l'UNIL.

Grâce aux multiples rencontres qu'il fait à l'UNIL, aux discussions variées qu'il entame, il n'a pas l'impression de vieillir mais de gagner en sagesse et en science dans un climat de travail et d'initiative personnelle qu'il juge formidable. Il éprouve une grande reconnaissance envers J.P. Dutoit, son chef, qui le laisse s'exprimer pleinement dans son travail.

Il le résume ainsi: «Je privilégie la relation humaine pour avoir plus de plaisir à faire mon travail.»

A.B.

# ABRAHAM, MOÏSE ET LES STREPTOCOQUES

Les prophètes bibliques ignoraient sans doute l'existence des bactéries. A tort, car ces organismes unicellulaires s'avèrent être de terribles mouchards. Récit d'une aventure étonnante, où les sciences de la vie vont à la rencontre de la linguistique et de la théologie.

L'ADN pourrait être comparé à un texte, et ses quatre composants de base à un alphabet. Partant de ce constat, le biologiste Claude-Alain Roten s'est demandé s'il était possible d'utiliser certaines méthodes d'analyse génomique, basées sur l'examen des caractères, dans le but de décrypter des œuvres littéraires. Une démarche peu conventionnelle, qui mérite d'être expliquée plus en détail.



Claude-Alain Roten dans ses quartiers du Génopode

Les quatre composants de l'ADN forment une séquence codée, représentée par les lettres A, T, G et C. Dans le cadre de ses recherches, Claude-Alain Roten saisit le code génétique complet des bactéries dans un programme informatique, qui analyse la répartition des lettres. Le chercheur parvient ainsi à isoler des parties distinctes dans l'ADN, caractérisées par une fréquence plus ou moins élevée d'un ou plusieurs signes. L'agencement des parties révèle, par comparaison, certains changements ou mutations subis par les bactéries pendant leur longue histoire évolutive.

Dans la mesure où il est lui aussi le fruit d'un long développement, un texte comme l'Ancien Testament peut-il se prêter à ce type d'investigation? La fréquence d'utilisation des lettres peut-elle mettre en évidence les époques où les différents livres ont été rédigés, d'éventuels ajouts ultérieurs ou la «signature» de certains auteurs, en

vue de reconstituer une histoire évolutive du texte biblique comparable à celle d'un organisme vivant? Basé sur le seul principe des occurrences, le procédé ne requiert à la base aucune connaissance de la langue hébraïque. «On utilise ici la

force brute de l'ordinateur. Quand les gens me demandent si je lis l'hébreu, je suis bien obligé de répondre par la négative», explique le biologiste.

## Des virus encryptés aux auteurs de la Bible

Le doctorant Alexandre Panchaud a utilisé la méthode du DNA walk (voir encadré) dans le cadre d'un travail semestriel. Il a mis en évidence des irrégularités sur la courbe ADN d'une bactérie. Il s'est avéré par la suite que ces anomalies correspondaient à des virus encryptés, qui avaient inséré leur propre génome dans celui de la bactérie. «Comme si au milieu d'un texte français on avait inclut un plus petit texte en italien. Sans connaître ces deux langues, on pourrait donc

imaginer mettre en évidence le «parasitage» de l'italien», explique Claude-Alain Roten. Adaptée aux vingt-deux lettres hébraïques de l'Ancien Testament, la même méthode donne des résultats encourageants. «Nous avons repéré des phénomènes similaires à l'intérieur même des livres de la Bible. Certains passages divergent visiblement de la majeure partie du texte. L'analyse des courbes trahit leur présence exactement comme elle a trahi la présence des virus au sein du génome bactérien» (voir illustration). Apport extérieur d'un auteur de l'époque? Ajout ultérieur témoignant d'une évolution des usages de la langue? Simple variation de style sans conséquence? A ce point de l'investigation, seule une personne habituée à mener une analyse classique pourrait être à même de répondre à ces questions. Le professeur de théologie Thomas Romer, intéressé par la démarche, s'est attelé à la tâche.

## D'autres textes à analyser

Des résultats concrets ont d'ores et déjà été obtenus en analysant l'entier du canon de l'Ancien Testament. Les livres que l'analyse conventionnelle attribue le plus souvent à de mêmes auteurs, ou dont elle situe la rédaction à une même époque, montrent généralement des courbes analogues. Des données incontestablement utiles à la mise en place d'une chronologie du texte, d'autant que le procédé peut être encore affiné. «Par une méthode scientifique, on arrive facilement à mettre en évidence les différentes paternités ou époques du texte», relève Claude-Alain Roten. «Et cela, sans comprendre le sens véhiculé». D'autres œuvres font actuellement l'objet d'une analyse de ce genre. Entre autres, l'Illiade et l'Odyssée, dont la paternité exclusive à Homère soulève quelques doutes dans la communauté

## CONTRE LE CRÉATIONNISME

Aux Etats-Unis, les religieux fondamentalistes exercent une mainmise toujours plus prégnante dans le domaine de l'éducation. Conformément à leur lecture littérale du texte biblique, nombre d'entre eux s'opposent aux théories évolutionnistes et soutiennent une position dite créationniste: les différentes formes de vie seraient apparues spontanément. L'administration, soucieuse de plaire à cette frange importante de son électorat, lui accorde toujours plus d'importance. Dans certains Etats, les écoles ont désormais l'obligation d'enseigner les théories créationnistes. Des universités sont prises d'assaut par des groupes religieux qui tentent d'imposer la bonne parole. Les chercheurs sont inquiets face à ce que l'écrasante majorité d'entre eux considère comme une position sans valeur scientifique.

En avril dernier, la prestigieuse revue *Nature* tirait la sonnette d'alarme, en faisant figurer sur sa couverture un avertissement sibyllin et non dénué d'ironie: «Ce journal contient du matériel portant sur l'évolution. L'évolution par la sélection naturelle est une théorie, et non pas un fait. Ce matériel devrait être appréhendé l'esprit ouvert, étudié prudemment et considéré d'une manière critique.» Dans le même ordre d'idée, le Musée d'histoire naturelle de New York a récemment mis sur pied une importante exposition sur l'évolution à destination du grand public.

«Pour ma part, j'ai en quelque sorte suivi la démarche inverse des créationnistes», explique Claude-Alain Roten: «Ils se servent de la Bible pour expliquer la biologie, et j'utilise une méthode biologique pour mesurer l'historicité de la Bible». Une méthode qui démontre que, outre les organismes vivants, le texte biblique est lui aussi le fruit d'une longue évolution, et qu'il ne saurait être lu de manière littérale. «Je ne cherche pas à me prononcer sur la dimension religieuse du texte. Ma provocation vise les milieux créationnistes, je veux semer le doute dans leurs rangs.»

L.P.

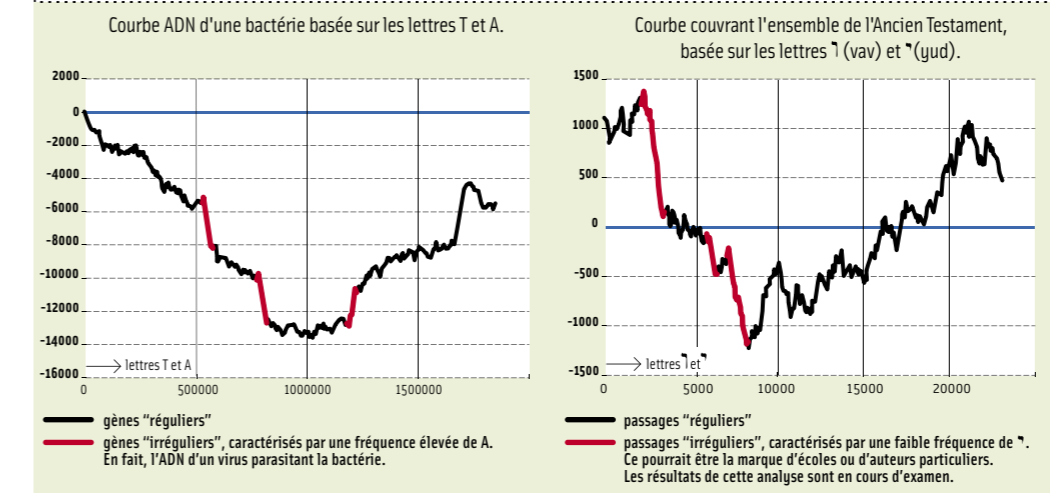
scientifique. Si la méthode ne saurait se substituer à un examen historico-critique, elle pourrait bien constituer un nouvel outil de valeur pour l'analyse des textes.

Claude-Alain Roten imagine déjà d'autres applications possibles pour le procédé, notamment dans le domaine de la police scientifique. De nombreuses méthodes permettent déjà de découvrir l'auteur d'un texte anonyme – examen des traces ADN laissées sur le document, graphologie ou, plus simplement, étude du style. L'analyse

d'occurrences de lettres pourrait compléter cet arsenal. «Je me souviens qu'il y a quelques années, aux Etats-Unis, un scientifique en mal de reconnaissance envoyait à ses rivaux des colis piégés, généralement accompagnés d'une lettre anonyme», raconte Claude-Alain Roten. En utilisant le procédé du biologiste, on aurait peut-être pu déterminer si les messages étaient le fait d'une ou de plusieurs personnes, et confondre l'auteur en comparant ses envois anonymes avec ses publications ou sa correspondance privée.

Lionel Pousaz

## ADN bactérien et texte biblique



### À CONSULTER:

- *Nature*, vol. 434, no 7037, 28th of April 2005

- FINKELSTEIN Israël, ASHER SILBERMAN Neil, *La Bible dévoilée*, éd. Gallimard, coll. Folio Histoire, Paris, 2004

- [www2.unil.ch/comparativegenomics/DNA\\_walk\\_fr.html](http://www2.unil.ch/comparativegenomics/DNA_walk_fr.html)

## LE DNA WALK

Si l'on déroule le fil d'ADN d'une bactérie de type *Streptococcus pyogenes*, on se trouve face à un texte d'environ un million huit cent mille caractères, qui détermine entièrement l'identité de l'espèce. Il est aisé de se représenter graphiquement le génome d'un organisme vivant: les quatre lettres correspondant aux points cardinaux d'un graphique à deux axes. Ainsi décodée, la chaîne d'ADN forme progressivement une courbe au fur et à mesure qu'elle se déroule. Des variantes permettent de ne tenir compte que d'un couple de deux lettres et de multiplier ainsi les approches graphiques du génome. Développée dans les années 90 et communément désignée sous le nom de DNA walk, cette méthode permet de tirer des conclusions parfois surprenantes (voir illustration ci-contre, en page 23).

L.P.

# LA RUÉE DES FUTURS NOUVEAUX

L'UNIL convie les gymnasiens à une journée d'information les 25 et 26 janvier prochains. Une visite guidée pour ceux qui désirent entrer dans notre haute école.



des accords entre les différentes hautes écoles suisses. Un bachelor en économie de l'Université de Zürich donne-t-il accès aux masters HEC de Lausanne? Y aura-t-il prochainement, ici ou ailleurs, un programme de master adapté à tel ou tel projet de carrière? Des questions pointues, auxquelles les conseillers en orientation sont parfois bien en mal de répondre. «Il s'agit d'une phase transitoire, que nous espérons voir réglée au plus tôt. Ces incertitudes génèrent beaucoup d'inquiétude chez certains gymnasiens», remarque Claude Roulin.

Dans le hall de l'Amphipôle, les différents services et les associations d'étudiants tiendront des stands, où ils expliqueront leurs fonctions et répondront aux questions. Est-il possible de partir une année étudier à l'étranger? Comment obtenir une bourse? A qui s'adresser en cas de conflit ou de désaccord avec un professeur? Autant de questions pour autant de services, dont il est bon de prendre connaissance à l'avance. Par l'intermédiaire des associations, les gymnasiens peuvent prendre contact avec des étudiants de l'UNIL, et bénéficier ainsi de leur expérience. Des informations de première main à ne pas négliger, et un contact souvent plus informel avec l'institution.

Le Service d'orientation et conseil se tiendra également à disposition des gymnasiens. Il leur

offrira entre autres la possibilité de passer un test cognitif, afin de les aider dans leurs choix d'études. Totalement anonyme et réalisé sur ordinateur, le questionnaire génère des résultats aisément interprétables par tous. Néanmoins, une équipe de conseillers en orientation fournira un complément d'information à ceux que l'issue du test interpellera.

La première journée d'information est destinée aux visiteurs d'origine vaudoise, et la seconde s'adresse au reste de la Suisse. Depuis leur mise en place en 1989, le nombre de visiteurs n'a cessé d'augmenter. Pour l'instant, les chiffres montrent que les étudiants font souvent le choix de l'établissement le plus proche de leur domicile. Il est possible que ce comportement change à l'avenir. Les accords de Bologne entraînent en Suisse une spécialisation accrue des universités dans leurs domaines de prédilection, plus particulièrement au niveau des masters. Il est vraisemblable que cette nouvelle donne incite certains étudiants à choisir dès le bachelor l'université la plus compétente ou la plus réputée dans la discipline choisie.

par Lionel Pousaz

> 25 Janvier 2006: journée d'information à l'intention des gymnasiens vaudois

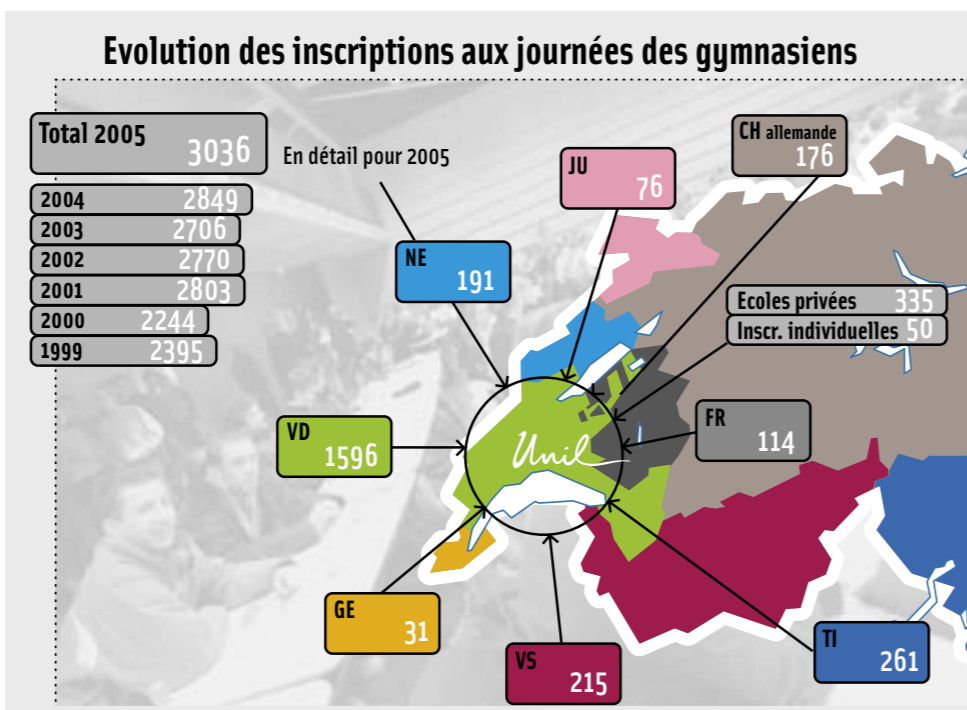
> 26 janvier 2006: journée d'information à l'intention des gymnasiens des autres cantons suisses

Les journées d'information commencent par une présentation générale de l'UNIL à 9h00 au bâtiment Amphimax.

Il n'est pas toujours facile pour les futurs étudiants d'organiser leur cursus universitaire. Aux incertitudes personnelles s'ajoute la complexité des règlements. Les bouleversements entraînés par la récente mise en place du système de Bologne n'arrangent pas une situation déjà fort complexe. Pour aider les gymnasiens à choisir la voie la plus adaptée, l'UNIL organise chaque année deux journées d'information à leur intention. A cette occasion, le rectorat accueille les visiteurs pour une brève séance d'information, et les facultés présentent leurs diverses activités. Les services d'orientation et les principales organisations d'étudiants se tiennent à disposition des gymnasiens et répondent à leurs nombreuses questions. Les participants ont également l'occasion d'assister à une sélection de cours donnés à l'UNIL. A cet effet, un programme d'enseignements accessibles et représentatifs leur est distribué. «Nous sommes probablement les seuls à offrir aux gymnasiens la possibilité d'assister à de vrais cours. En fait, ce sont les gymnasiens eux-mêmes qui nous en ont fait la demande», explique Claude Roulin, responsable du Service d'orientation et conseil (SOC). Cette prestation suscite l'enthousiasme des participants, qui ont ainsi l'occasion de s'initier concrètement à la vie universitaire.

## Des universités en mutation

Durant sa présentation, le rectorat abordera la question des changements induits par les accords de Bologne. Une question qui n'est pas sans inquiéter nombre de gymnasiens: il est parfois problématique de planifier un cursus d'étude dans un monde universitaire en pleine mutation. Dès la rentrée prochaine, les problèmes seront réglés pour la majorité des facultés, qui auront mis en place leurs programmes de master. Mais il règne toujours un certain flou sur la mise en pratique



# «LA» FAMILLE N'EXISTE PLUS

A quoi ressemblent les nouveaux liens familiaux en Suisse? Sociologue à l'UNIL, Eric Widmer vient de consacrer un nouveau livre au sujet. Explications.



Les codes familiaux sont aujourd'hui plus flous qu'auparavant et laissent plus de place à l'interprétation personnelle.

tuts et la durée. Les rapports entre les sexes et les générations étaient à la fois très stables mais inégaux. A présent, les codes sont plus flous et laissent plus de place à l'interprétation individuelle. Ce qui a provoqué une diversification des modèles, qui dépendent aujourd'hui fortement de la classe sociale dont on est issu. Il n'est donc plus pertinent de parler de «la» famille au singulier, puisqu'il n'existe plus un seul modèle. Deuxièmement, il y a une redéfinition de la notion de famille. Dans une étude que nous avons faite auprès d'étudiants de l'UNIL, nous nous sommes aperçus que le terme de «famille» est interprété de manière très large: les étudiants considèrent comme faisant partie de leur famille non seulement les personnes qui leur sont associées par le sang ou l'alliance, mais également des amis. Finalement, la structure et le fonctionnement de la famille dépendent de notre parcours de vie et des liens affectifs que nous avons ou non construits avec nos proches.

**Vous définissez cinq types de conjugalité. Y a-t-il un lien entre modèle familial et style de conjugalité des parents?**

Oui. Les couples «association», qui valorisent avant tout l'autonomie des conjoints, ont par exemple plus tendance à éduquer leurs enfants selon un idéal de liberté individuelle et de négociation. Les couples «compagnonnage», eux, insistent sur la notion de partage et le fait d'avoir des idéaux communs dans le couple. Par conséquent, ils adoptent souvent une éducation «relationnelle» avec leurs enfants, où la communication avec les parents est importante. Mais sur cette question-là, des recherches restent encore à faire.

**Aujourd'hui, 40% des mariages se terminent en divorce. Que révèle cette augmentation pour vous?**

Une montée de l'individualisme familial comme idéologie, c'est-à-dire de la primauté de l'individu sur le couple et du couple sur la famille. En d'autres termes, la famille n'a de sens que si elle permet de se réaliser comme individu. Mais ce qui se passe dans la famille reflète ce qui se passe plus largement dans la société: l'engagement est, d'une manière générale, devenu conditionnel, à durée limitée. Les individus sont devenus plus mobiles dans de nombreux domaines de la vie, y compris dans celui de la famille. En ce qui concerne la montée du divorce, elle ne doit pas être interprétée comme un désaveu de l'idéal conjugal. Au contraire, les études montrent que l'on continue à valoriser la fidélité et le couple pour la vie tout en sachant qu'on garde son droit de désistement si la réalité ne répond pas, au moins partiellement, à l'idéal. Le couple et la famille sont en fait survalorisés, tant les attentes qui les

entourent sont fortes et multiples. Mais toutes les familles ne suivent pas cette logique de consommation matrimoniale.

**Justement, quels sont les types de couple qui fonctionnent le mieux?**

Les couples «bastion» et «compagnonnage» sont ceux qui ont la plus faible probabilité de se séparer. Le premier parce qu'il reproduit un modèle assez traditionnel, homme et femme ayant des rôles distincts, qui rendent les conjoints fortement interdépendants les uns des autres (et, plus particulièrement, qui rendent la femme dépendante de l'homme). Dans ce cas, le divorce est très coûteux pour le couple et la famille, tant financièrement que psychologiquement. Le deuxième parce qu'il y a une relative égalité dans le couple et un équilibre entre besoins individuels et intégration au groupe dans un rapport d'ouverture sur l'environnement. Les couples qui ont un réseau d'amis et de parents actifs, sans être intrusifs, sont également plus solides.

Propos recueillis par Delphine Gachet

Familles en Suisse: les nouveaux liens, Jean Kellerhals et Eric Widmer, Presses polytechniques et universitaires romandes, Collection le Savoir suisse, 2005.

## MOBILITÉ ET VIE DE FAMILLE

Eric Widmer et Vincent Kaufmann du Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL ont récemment été mandatés par l'Union européenne pour réaliser une étude sur l'impact de la mobilité (déplacements professionnels ou occasionnels) sur la vie de famille. A partir d'un important échantillon, cette recherche empirique aura pour but de faire des comparaisons entre différents pays d'Europe, y compris la Suisse.

D. G.

# OPÉRATION DE SAUVETAGE AU SRI LANKA

Une doctorante en biologie à l'Institut de biochimie et son ami ont fondé une association pour venir en aide aux habitants d'un village au Sri Lanka, touché par le tsunami. Après un premier voyage, le couple partira à nouveau en avril pour continuer son travail. Histoire d'un bel engagement.



Au Sri Lanka, de nombreux habitants touchés par le tsunami vivaient de la pêche. Ayant perdu leur bateau pendant la catastrophe, beaucoup sont encore sans travail.

Le 27 décembre 2004, Mélanie Breton et son ami devaient partir en vacances au Sri Lanka. Malgré la catastrophe, leur envie de découvrir ce pays restait intacte. Quelques mois plus tard, ils décident de partir quand même et de créer une association pour aider les victimes du tsunami: l'Opération Sri Lanka.

«Huit mois après le raz-de-marée, raconte Mélanie Breton, les plages ressemblaient encore à des champs de ruines, les familles vivaient dans des cabanons en bois pour les plus chanceux, en tôle ou dans des tentes pour les plus pauvres. Ces gens ont tout perdu et n'ont malheureusement bénéficié que de très peu d'aide, malgré tout l'argent versé pour les victimes du tsunami. Les grandes organisations humanitaires ont privilégié l'aide aux écoles et aux orphelinats, mais de nombreuses familles manquaient encore de matériel de base.» Grâce à de l'argent récolté en Suisse auprès d'amis, le couple achète des matériaux de construction pour les maisons, des meubles, des matelas, des réservoirs à eau potable pour une cinquantaine de familles et participe également à la reconstruction d'un magasin de batik (plusieurs articles sont en vente sur [www.operationsrilanka.com](http://www.operationsrilanka.com)).

## Prochain voyage

Pour leur prochain voyage, les deux Suisses ont mis en place un deuxième projet plus important afin de financer principalement la reconstruction de maisons et l'achat de bateaux. «Pour assurer une aide sur le long terme et éviter des conflits entre pêcheurs, explique la jeune femme, les bateaux resteront dans un premier temps la propriété de l'association. Chaque bateau sera prêté à un pêcheur responsable qui touchera un salaire plus élevé que les autres pêcheurs. Il sera tenu d'entretenir le bateau. Un pourcentage de la pêche sera utilisé pour payer le responsable de l'association sur place et une partie sera versée sur le compte de l'association afin d'acheter d'autres bateaux pour que chaque pêcheur ayant perdu le sien lors du tsunami puisse retrouver son travail.»

Sans expérience préalable dans l'humanitaire, les deux Suisses se sont vite rendu compte qu'il n'est pas si facile de mettre en place un projet sérieux. «La grande difficulté est de trouver des personnes de confiance sur place, relève la biologiste. Le tsunami a généré tout un profit. Pour le gouvernement, d'une part, qui ne distribue pas toute l'aide reçue, et d'autre part pour des personnes

qui n'ont pas souffert et qui profitent de la situation.» Pour l'instant, le couple a confié une première somme d'argent à Sudath, un habitant du village, pour gérer la production de batiks. «Cette première coopération était un test, qui a réussi. L'argent a bien été investi et les articles sont arrivés comme prévu en Suisse.»

Delphine Gachet

**Vous souhaitez les aider? Tous les bénévoles qui ont envie de s'impliquer pour rechercher des fonds sont les bienvenus. Opération Sri Lanka recherche également des associations, des écoles et des entreprises qui souhaiteraient sponsoriser l'achat d'un bateau ou d'une maison. Compte bancaire: Raiffeisen N° 36461.64. Calendriers et artisanat en vente sur: [www.operationsrilanka.com](http://www.operationsrilanka.com)**

## COUP DE CŒUR POUR UN VILLAGE

En août 2005, Mélanie Breton et Florian Revaz sont partis avec 4000 francs en poche. Parmi les nombreux villages touchés, les deux Suisses en choisissent un, Ambalangoda, dans le sud de l'île, et plus particulièrement un quartier qui a été complètement détruit. «Nous avons eu un coup de cœur pour ces gens, essentiellement des pêcheurs, confie la jeune femme. Dans ce quartier, 378 familles ont été touchées par le tsunami, la plupart ayant perdu leur bateau et leur maison. En août dernier, 300 pêcheurs étaient encore sans travail, leurs bateaux ayant été totalement détruits.»

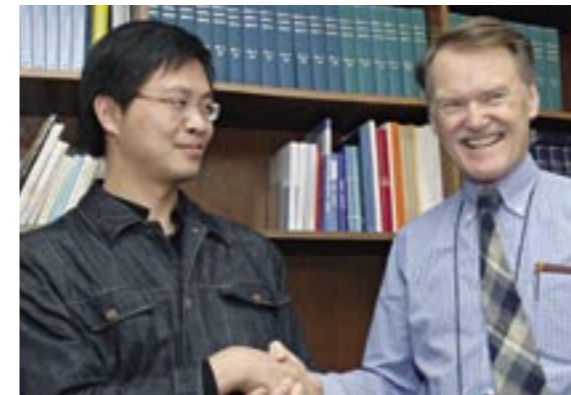
D'ici avril, l'association tente de récolter un maximum de fonds pour les habitants de ce village. Elle a déjà organisé plusieurs manifestations, dont un festival en décembre dernier. Au final, le couple devrait partir avec 25 000 francs. Une maison coûtant environ 4500 francs et un bateau à moteur entièrement équipé 5000 francs, cette somme leur permettra d'aider déjà quelques familles. Une fois leur but atteint, ils envisagent d'aider d'autres régions également dévastées.

D.G.



# CHERCHEUR CHINOIS AU CHUV ET À L'UNIL

Docteur en bioinformatique de l'Université de Pékin, Kunlin Zhang vient de commencer le stage qu'il effectue auprès du professeur Telenti. C'est le premier fruit d'un accord entre l'UNIL et l'Université de Pékin. Pour le professeur Glauser, c'est la concrétisation d'un projet qu'il mûrissait depuis de nombreuses années.



Kunlin Zhang est accueilli à Lausanne par le professeur Glauser.

Comme l'illustrent les statues et les posters qui ornent son bureau, la Chine a toujours fasciné le professeur Glauser. A l'occasion du mariage aux Etats-Unis de son fils avec une Chinoise diplômée de l'Université de Pékin, il a rencontré une bioinformaticienne travaillant au Département de bioinformatique de cette institution. Doyen, à cette époque, de la Faculté de biologie et de médecine, le professeur Glauser a entrepris les contacts et les démarches qui ont abouti en 2005 à un accord entre la faculté lausannoise et la Faculté des sciences de la vie de l'Université de Pékin, Antoinette Charon Wauters, a permis d'accélérer auprès de l'attaché culturel suisse l'octroi d'un visa à Kunlin Zhang. Logé dans un appartement mis à disposition par le CHUV et au bénéfice d'une bourse de postdoc issue d'un subside de recherche du professeur Glauser, Kunlin Zhang est arrivé à Lausanne au début décembre. Il participera durant une année aux travaux de recherche du professeur Amalio Telenti,

l'Université de Pékin, portant sur des échanges au niveau postdoc. La visite en Chine en septembre d'une délégation de la CRUS (Conférence des recteurs des universités suisses) à laquelle il participera au projet de modélisation des molécules liées à la susceptibilité au virus HIV. Cette recherche s'insère dans un ensemble de travaux portant sur la structure et l'évolution de ces molécules. Il sera donc amené à collaborer avec les équipes du professeur Kessmann du Centre intégratif de génomique (CIG) et du professeur Victor Jongeneel, directeur du projet Vital-IT. Répartie entre les laboratoires du CHUV et ceux de Dorigny, son activité le mettra en contact avec l'un des domaines phares de la biologie lémanique.

Pour faciliter les débuts de sa vie lausannoise, le professeur Glauser l'a inscrit à des cours de français. Par ailleurs, pour son intégration aux équipes de recherche, il bénéficiera de la présence, au sein de l'équipe de Vital-IT, de Li Long, bioinformaticienne originaire de Canton, au sud de la Chine.

A. Broquet



«Graduation day» à l'Université de Pékin.

Fondée en 1898, l'Université de Pékin (<http://en.pku.edu.cn>) est l'une des meilleures universités chinoises. Elle a été choisie par le gouvernement pour devenir une «world class university». Elle est située à l'ouest de Pékin, près des jardins de Yuan Ming et du Palais d'été. Elle comporte notamment 216 instituts et centres de recherche. Elle compte plus de 46'000 étudiants dont près de 4000 doctorants et 1700 étudiants étrangers issus de 62 pays. Son corps enseignant est constitué de près de 4500 personnes dont quelque 2700 travaillent à plein temps ou sont professeurs associés. Elle offre 93 domaines de formation de niveau bachelor, 199 spécialisations de niveau master et 173 au niveau doctorat. L'UNIL a signé en 2005 une convention d'échange au niveau postdoc et prépare actuellement l'élargissement de cet accord à l'ensemble de l'UNIL de manière à permettre aux étudiants de passer une année à Pékin dans les meilleures conditions. M. Zhang est le premier bénéficiaire de cet accord.

## 7 ans après l'UNIL...

### TANIA CHYTIL DU DROIT DE L'ENTREPRISE AU TÉLÉJOURNAL

Pendant trois ans, elle apportait la science dans les foyers romands en présentant avec Phil Mundwiller l'émission scientifique de la TSR: *Territoires 21*. Ce programme a disparu pour laisser sa place à *36,9*, une émission consacrée à la médecine. Mais Tania Chytil ne disparaît pas des écrans puisqu'elle présente en alternance avec Judith Mayencourt le *Téléjournal* nouvelle formule. Si *Territoires 21* a fait d'elle l'une des icônes de la sciences en Suisse romande, ce n'est pas tout à fait l'orientation qu'elle avait choisie pour ses études: «Je suis entrée à l'UNIL en 1989, en sciences politiques, mais j'ai vite compris que cela ne me correspondait pas. J'ai malheureusement loupé le délai pour changer de faculté, comme je voulais faire du droit, j'ai suivi pendant une année des cours de la Faculté de droit sans y être inscrite», explique la Jurassienne.



En 1990, elle débute donc pour de vrai ses études de droit. Elle les terminera en 1994 et devient assistante du professeur Ivan Cherpillod au Cedidac (Centre de droit de l'entreprise). Parallèlement, elle participe à un casting et est choisie pour présenter, dès 1995, l'émission éducative *Magellan* sur la TSR. Mais mener de front l'animation d'une émission hebdomadaire, des heures d'assistantat et la rédaction d'une thèse se révèle difficile. «Après deux ans et demi, je me suis dit qu'il fallait que je fasse un choix: soit je finissais ma thèse et commençais un stage d'avocate, soit j'abandonnais ma thèse pour commencer un stage de journaliste. J'ai choisi l'activité qui m'amusait le plus!» Tania Chytil débute alors une formation de journaliste reporter d'images au sein de la rédaction jurassienne du *Journal des régions*. Elle finira même par présenter cette émission jusqu'en 2002 quand Phil Mundwiller l'appelle pour démarrer *Territoires 21*.

Mais si la journaliste n'a pas poursuivi la voie tracée par sa formation universitaire, elle lui reste très attachée: «Je suis heureuse d'avoir fait du droit, je pourrais le conseiller à plein de monde!». Pourtant cette orientation s'est imposée un peu par hasard dans l'esprit de l'étudiante qui se cherchait une voie pour l'avenir: «Comme je ne savais pas trop ce que je voulais faire, je me suis dit que ce serait la formation qui me fermerait le moins de portes. Mais le droit m'a structuré l'esprit et m'a appris la synthèse. Et même si je n'étais pas une étudiante très assidue, avec mes petits boulots, j'y ai pris beaucoup de plaisir.» Et sept ans après être sortie des études et des examens au début de chaque été, elle avoue: «Pour moi, le mois de juin a désormais un goût de liberté.»

Joël Burri

# LA CARICATURE DU MOIS d'après Gab



Extrait du journal en ligne du Centre informatique

[www.unil.ch/ici](http://www.unil.ch/ici)



## UNE APPLICATION POUR GÉRER LES CONGRÈS DE L'UNIL

**L'application de gestion des congrès s'enrichit de nouvelles fonctionnalités. L'occasion de rappeler son existence et son utilité.**

Il y a quelques années, le Centre informatique a développé une application Intranet/Internet pour la gestion informatisée des congrès organisés au sein de l'Université. Vieillissante, elle vient d'être entièrement remaniée pour optimiser ce service.

La nouvelle application est organisée en deux modules. Le Module public permet l'inscription, la soumission d'abstracts, l'accès à différentes listes et l'accès à un espace personnel authentifié. Le module secrétariat propose notamment la gestion des inscriptions, la modification des données des participants, la création du programme, la création de statistiques, l'utilisation de listes e-mail.

La principale nouveauté de l'application est une gestion simplifiée du multilinguisme. L'autre fonctionnalité importante est l'exportation des données du congrès, notamment la possibilité de créer le livre des actes (proceedings) au format RTF.

La nouvelle application met à disposition des utilisateurs un espace personnel authentifié. Depuis cette partie de l'application, l'utilisateur a accès à plusieurs fonctionnalités : modification de ses données personnelles, modification des données de ses résumés et ajout d'autres résumés, accès au module de paiement en ligne pour régler les différentes taxes d'inscription.

Un module de création de programme a été ajouté à cette nouvelle version. Ce module permet aux organisateurs de créer les différentes sessions du congrès et d'y affecter

les résumés qui y seront présentés. Dès que le programme est créé, il peut être exporté au format PDF.

La dernière fonctionnalité ajoutée est la création de listes de diffusion. Elle permet de communiquer avec les participants au congrès en envoyant des mails groupés par catégories de personnes (participants, auteurs et présentateurs).

Cette nouvelle application rencontre un grand succès puisque depuis le mois de mars dernier, ce ne sont pas moins de sept congrès de l'UNIL qui ont été gérés ou qui sont gérés actuellement par ce produit.

*Jean Damien Humair*



L'un des congrès, ici en Faculté des lettres, qui a utilisé cette application.

## QUIQUECÉ?

La photo parue dans le n° 514 était Monsieur Jean-Michel Adam, professeur de la Section de français de la Faculté des lettres.

A fin octobre, nous avons reçu dix réponses exactes et deux réponses fausses. Le vainqueur est Romain Felli de l'Institut d'études politiques et internationales, Faculté des SSP.

### Nouveau concours

La photo ci-dessous est celle d'un enseignant actuel de l'UNIL à l'époque de ses études.



La première personne qui donnera par mail à [uniscope@unil.ch](mailto:uniscope@unil.ch) la réponse exacte recevra un t-shirt UNIL.

**A noter à l'agenda: 26 janvier 2006  
Championnats universitaires suisses  
de volleyball à Dorigny.**

## Impressum

ISSN 1660-8283  
Uniscope, p.p. 1015 Lausanne,  
[uniscope@unil.ch](mailto:uniscope@unil.ch)  
Unicom, service de communication et d'audiovisuel  
Tél. 021 692 20 70, fax 021 692 20 75  
[uniscope@unil.ch](mailto:uniscope@unil.ch), [www.unil.ch](http://www.unil.ch)  
Editeur Unicom, Université de Lausanne

Directeur d'édition Jérôme Grosse (J.G.)  
Rédacteur responsable Axel Broquet (A.B.)  
Rédacteurs Delphine Gachet (D.G.)  
+ Lionel Pousaz (L.P.)  
+ Nadine Richon (N.R.)  
Mémento Florence Klausfelder  
Design Joëlle Proz (Unicom)

Infographies Pascal Coderay, Stéphanie Wauters (Unicom)  
Photographies Silvano Prada (Unicom)  
Caricature Gabrielle Tschumi  
Correcteur Marco Di Biasi  
Publicité Christophe Wüest (Emensi) tél. 078 661 33 99  
Impression Presses Centrales de Lausanne  
Papier Cyclus print 90 g/m<sup>2</sup>, recyclé, sans chlore

Ont participé à ce numéro:  
Floriane Bailly, Joël Burri,  
Jean-Damien Humair

Délai rédactionnel pour le prochain numéro:  
3 février 2006  
Délais sur [www.unil.ch/unicom/page6523.html](http://www.unil.ch/unicom/page6523.html)

